

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte
ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2274 - 2 mars 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**De Sarkozy
à Hollande,**

**Fausse
promesses
aux dépens
des travailleurs**



p. 8-9



**La campagne de
Nathalie Arthaud**



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ La hausse du chômage
 ■ Rupture de contrat de travail à l'amiable ou licenciement ?
 ■ Surexploitation et chômage
 ■ Air-Méditerranée
- p. 5 ■ Sarkozy l'illusionniste
 ■ Titulaires du RSA
 ■ Hollande et la fermeture des sites
- p. 6 ■ Shell et Petroplus
 ■ Hollande et les millionnaires
 ■ Hollande et la retraite à 60 ans
 ■ Les patrons ont les jetons
- p. 7 ■ L'apprentissage
 ■ Sarkozy et les chiffres
- p. 10 ■ Cité La Busserine-Marseille
- p. 11 ■ Colère à la Réunion
 ■ Non aux expulsions locatives !

La campagne de Nathalie Arthaud

- p. 8-9 ■ À Tours
 ■ Soutien aux travailleurs de Fralib
 ■ Le fil rouge
 ■ Meetings

Il y a 55 ans

- L'exécution d'Iveton

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Cofra-Albany - Saint-Junien
 ■ SNCF - Orléans-les-Aubrais
 ■ Eurocopter - Marignane
- p. 13 ■ Snecma - Villaroche
 ■ Agrati - Fourmies
 ■ Honeywell - Condé-sur-Noireau
 ■ Bosal-le Rapide - Beine-Nauroy
- p. 14 ■ ArcelorMittal - Florange
 ■ Inspecteurs du travail en Indre
- p. 15 ■ Renault
 ■ Entreprises industrielles de Poitou-Charentes

Dans le monde

- p. 16 ■ Face à la répression, les faux amis du peuple syrien
 ■ Le président sénégalais sortant contraint à un deuxième tour
 ■ Le sauvetage des banques
 ■ HSBC

• Amiante

Les ouvriers n'étaient pas protégés, les patrons d'Eternit si !

Alors que les responsabilités des employeurs ont été reconnues le 13 février dernier en Italie, avec la condamnation à seize ans de prison de deux anciens responsables d'Eternit, la justice française vient de s'illustrer en dessaisissant la juge chargée de ce dossier et en annulant purement et simplement six mises en examen.

En fait cette décision avait été prise en décembre et n'a été révélée que le 22 février. La cour d'appel de Paris avait levé les mises en examen d'Eternit et celles de cinq directeurs d'usine en France et retiré à la juge Marie-Odile Berthella-Geffroy, qui en avait la charge depuis sept ans, la responsabilité de ce dossier.

Les arguments avancés par les avocats d'Eternit, et qui ont été employés pour annuler les mises en examen, sont qu'il est « extrêmement difficile d'établir un lien de causalité direct et certain entre l'état de santé d'un salarié et le comportement de son employeur ». « Comment voulez-vous avoir la certitude absolue qu'un cancer du poumon est dû à 100 % à l'amiante et non à autre chose ? »

La justice exige que, pour chaque ancien salarié malade, soit établie quelle était son exposition à l'amiante, de vérifier

quelles étaient les doses autorisées par la législation de l'époque, les préconisations des médecins du travail, et quelles mesures avaient été prises – ou pas – par Eternit. Le tout alors que les faits remontent pour certains à plus de trente ans et avec de faibles moyens alloués aux enquêteurs, un nombre limité d'officiers de police judiciaire mis à disposition, pour une enquête pourtant qualifiée de tentaculaire.

Les dangers de l'amiante sont pourtant connus depuis longtemps puisqu'ils ont été détectés dès 1906, le caractère cancérigène est connu au moins depuis 1960 et les cancers liés à l'exposition professionnelle à l'amiante ont été reconnus comme maladies professionnelles en France en 1976. Autant dire qu'aucun industriel ne pouvait en ignorer les risques. En France, on estime que l'amiante est jugé responsable de 10 % à 20 % des cancers du poumon et, d'après les autorités sanitaires, près de 100 000 personnes en auront été victimes entre 1995 et 2025.

Depuis des années que les victimes de l'amiante tentent d'obtenir réparation, elles n'ont obtenu que de maigres indemnisations, souvent réduites en appel, et que, pour certaines, on leur a même demandé de rembourser, tandis que les patrons d'Eternit restent jusqu'à ce jour protégés.

David MARCIL

Fêtes de Lutte Ouvrière

Montbéliard

Samedi 17 mars à partir de 16 heures

La Roselière, Halle polyvalente, place du Champ-de-foire

Angers

Samedi 24 mars à partir de 16 heures

Salle Aragon, rue Joseph-Barra à Trélazé

Saint-Nazaire

Samedi 31 mars à partir de 16 heures

Salle Jacques-Brel
Rue du Bac-de-Mindin
- Petit-Maroc

Creil

Samedi 31 mars à partir de 16 heures

Salle Georges-Brassens
136, rue Aristide-Briand à Villers-Saint-Paul

Réunions publiques Lutte Ouvrière en soutien à Nathalie Arthaud

Valence (Drôme), vendredi 2 mars

Die (Drôme), samedi 3 mars

Les Mureaux (Yvelines), samedi 3 mars

Laon (Aisne), samedi 3 mars

Périgueux (Dordogne), samedi 3 mars

Romilly-sur-Seine (Aube), samedi 3 mars

Berck-sur-Mer ((Pas-de-Calais), mardi 6 mars

Méru (Oise), mardi 6 mars

Lons-le-Saunier (Jura), mercredi 7 mars

Beaune (Côte-d'Or), jeudi 8 mars

Saint-Chamond (Loire), jeudi 8 mars

Decize (Nièvre), samedi 10 mars

Péronne (Somme), samedi 10 mars

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui

partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

**Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire**

www.lutte-ouvriere-journal.org

**Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)**

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Lutte Ouvrière
audio**

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

**La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Enchères électorales avec la peau des travailleurs menacés de licenciement

On aura tout vu : Sarkozy veut se faire passer pour un sauveteur d'entreprises ! D'ici qu'il enfile un bleu de travail pour aller à l'Élysée ou au Fouquet's, il n'y a qu'un pas...

Ce grand ami des riches, ce porteur d'eau des grands patrons, voudrait bien glaner des voix du côté des salariés, en particulier de ceux qui sont menacés de licenciement. Il y a déjà eu l'affaire Lejaby pour laquelle il a fait appel à son ami Arnault, une des premières fortunes du pays, afin qu'il veuille bien reprendre une petite centaine de salariés d'une des usines Lejaby ! Mais 350 restent sur le carreau.

Voilà maintenant qu'après avoir fait un petit tour chez les travailleurs de la raffinerie Petroplus de Petit-Couronne, il se glorifie d'avoir convaincu le pétrolier Shell d'accepter de continuer l'activité pour six mois et de prolonger d'autant l'emploi des salariés menacés de licenciement. Il fallait oser ! Petroplus était la propriété de ce même trust Shell, un des groupes industriels les plus riches de la planète, avant qu'il revende le site de Petit-Couronne à un margoulin qui s'est déclaré en faillite. La moindre des choses serait d'obliger Shell, qui a accumulé pendant des dizaines d'années le profit tiré de l'exploitation des travailleurs de Petroplus, à en consacrer une partie à financer le maintien des emplois.

Mais cela ne fait évidemment pas partie de l'univers mental du président de la République. Pendant que les publicitaires qui conçoivent la campagne de Sarkozy inventent des coups de bluff destinés à améliorer son image aux yeux des salariés, il y a mille chômeurs de plus chaque jour ! Ils rejoignent les plus de trois millions de chômeurs de ce pays, six millions si on compte ceux qui n'ont qu'un emploi intermittent, provisoire et mal payé.

Mais qu'est-ce que les salariés peuvent espérer de plus du candidat socialiste Hollande ? Engagé de son côté dans un tour de France des usines qui ferment, Hollande s'est rendu sur le site ArcelorMittal de Florange, bloqué par ses salariés qui n'acceptent pas sa fermeture. Et le candidat socialiste de promettre une loi destinée à obliger le propriétaire d'une usine dont il veut se débarrasser à accepter les propositions d'un éventuel repreneur.

Déposer un projet de loi, cela ne mange pas de pain ! Mais s'il n'y a pas de repreneur ? Ou encore si le repreneur

accepte « généreusement » de reprendre la moitié ou le quart des salariés en mettant les autres à la porte ?

Même si Hollande tient cet engagement, cela n'écarte en rien la menace qui pèse sur les salariés qui en ces temps de crise sont tous des licenciés en puissance. Toute cette agitation fébrile de deux candidats rivaux n'est qu'une enchère électorale avec la peau des travailleurs menacés !

Pas plus que Sarkozy, Hollande ne peut envisager la seule mesure simple, évidente, imposée par la crise, celle d'interdire purement et simplement les licenciements. C'est une mesure d'urgence pour empêcher que chaque jour des milliers de familles ouvrières soient privées de leur emploi et de leur salaire, la seule chose qui leur permette de vivre.

Pour sauver les banques et pour aider les grands groupes industriels face à la crise, dont ils sont pourtant responsables et coupables, on a trouvé une solution immédiate. Pas pour les travailleurs. Sarkozy est un ami proclamé des capitalistes. Hollande n'oserait jamais les affronter. Ni l'un ni l'autre ne prendront les mesures qui s'imposent parce qu'elles sont contraignantes à l'égard des capitalistes. La conclusion qui en découle, c'est que ces mesures, vitales pour les travailleurs, il faut les imposer par les luttes, par l'action collective des travailleurs.

Face au chômage, il faut imposer au grand patronat l'interdiction de tous les licenciements, quitte à répartir le travail entre tous, en maintenant les salaires. Il faut obliger l'État à cesser d'aider les grands patrons et les banquiers pour consacrer l'argent public à la création d'emplois utiles dans les transports, les hôpitaux, les écoles et dans la construction de logements à prix coûtant. Pour financer tout cela, il faut obliger les possédants à consacrer les profits à cet usage au lieu de les gaspiller dans des dépenses de luxe ou dans la spéculation.

C'est une des mesures du programme que Nathalie Arthaud, candidate de Lutte Ouvrière, défend dans la campagne électorale. Le vote pour sa candidature ne peut pas se substituer à la lutte pour l'imposer. Mais il permet à tous ceux qui sont dans le camp des travailleurs d'affirmer qu'ils sont partisans de telles mesures et qu'ils considèrent qu'elles doivent être imposées d'urgence. Plus il y aura de votes dans ce sens, plus ce sera un encouragement pour les luttes à venir.

• « Compétitivité emploi »

Les mauvais coups du patronat

Vendredi 23 février s'est déroulée la première réunion de négociations entre patronat et syndicats en vue d'accords « compétitivité emploi ». Répondant aux vœux du Medef, Sarkozy avait, fin janvier, fait un véritable chantage aux syndicats en leur donnant deux mois pour discuter de la mise en place de tels accords, en menaçant de passer en force en faisant voter un texte par le Parlement.

Concrètement, il s'agit de permettre à un employeur d'imposer la flexibilité des horaires et une baisse des salaires lorsqu'il déclare que ses affaires vont mal, dans le but, comme le prétend toujours le patronat, de « sauver l'emploi ». Un simple accord conclu avec des syndicats ou un vote collectif des salariés suffirait pour imposer cette dérégulation à l'ensemble des travailleurs de l'entreprise, même

à ceux qui ne sont pas d'accord.

Pour tenter de convaincre les travailleurs que, s'ils veulent conserver leur emploi, ils doivent accepter des horaires totalement flexibles et des pertes de salaire, la propagande gouvernementale et patronale, reprise avec complaisance par les médias, vante l'exemple de l'Allemagne. On montre des reportages dans lesquels on voit des ouvriers « heureux » d'avoir subi, pendant un

certain temps, d'importantes baisses de salaires ou bien des horaires démentiels faisant fi de toute vie de famille, du moment qu'ils avaient conservé leur emploi. Des contes même pas crédibles pour des enfants qui voient leurs parents se débattre dans les difficultés, et sûrement pas, par exemple, pour les ouvriers de Continental licenciés alors qu'ils avaient consenti à des sacrifices pour que l'usine

reste à Compiègne !

Le patronat profite de la crise pour tenter d'imposer une régression sociale au monde du travail, revenant point après point sur tout ce que les travailleurs avaient arraché par leurs luttes. Pour conserver leurs acquis et reprendre ce qu'on leur a volé, les travailleurs devront à nouveau se faire craindre.

Marianne LAMIRAL

• Chômage La hausse se poursuit

Pour le cinquième mois consécutif, le nombre de demandeurs d'emploi a progressé en France métropolitaine pour s'établir à 2 861 000 personnes pour les chômeurs dits de catégorie A (ceux qui n'ont aucune activité) soit 13 400 et 0,5 % de plus qu'en décembre.

En incluant ceux qui exercent une activité réduite (appartenant aux catégories B et C) c'est au total 4 258 000 personnes qui cherchaient un travail fin janvier et 4 525 900 si l'on tient compte des départements d'outre-mer.

La hausse concerne essentiellement les chômeurs âgés de 25 à 49 ans, avec 1,1 % de hausse en catégorie A et 0,5 % en catégories B et C. Les jeunes et les seniors ont été relativement épargnés puisque le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans baisse de 0,6 % en janvier et celui des seniors de 0,5 %, alors qu'ils constituaient auparavant la plus forte hausse.

Mais c'est surtout le chômage de longue durée qui a augmenté, avec 1,4 % des demandeurs d'emploi qui sont comptabilisés depuis trois ans ou plus, et 0,5 % de plus inscrits depuis plus d'un an. En janvier, on dénombrait au total 1 758 700 personnes en métropole, toutes catégories confondues, qui étaient inscrites depuis plus d'un an. Soit une hausse annuelle de 22,7 %.

Et ce n'est pas près de s'améliorer puisque les offres d'emploi collectées par Pôle emploi en France métropolitaine ont baissé de 3,7 % en janvier et de 5 % sur un an.

Le ministre du Travail Xavier Bertrand s'est empressé de souligner que la dégradation avait été moins forte en janvier qu'au cours des mois précédents et que cela était dû aux « efforts déployés par le gouvernement ». 29 000 demandeurs supplémentaires avaient été enregistrés en décembre, moins que les 34 000 de novembre. Quand on est dans un gouvernement dont le président veut résoudre le problème des chômeurs par le recours à un référendum pour les obliger à accepter n'importe quel travail, on se contente évidemment de peu.

David MARCIL

• 770 000 ruptures « à l'amiable » de contrat de travail Combien de licenciements déguisés ?

Depuis 2008, un salarié et son employeur peuvent se mettre d'accord à l'amiable pour éviter un licenciement : il suffit pour cela que le salarié accepte de partir de son plein gré, avec des indemnités au moins égales à celles prévues en cas de licenciement. Il aura alors le douteux privilège de percevoir les indemnités de chômage auxquelles il n'aurait pas pu prétendre en cas de démission pure et simple. Le patron de son côté aura évité le prix d'un licenciement et de son éventuelle contestation devant les Prud'hommes. Et surtout, en

cas de ruptures multiples, l'employeur évite le coût d'un plan de licenciements et les obligations légales, même si elles sont minces, qui vont avec.

À la fin de l'an dernier, alors même que le chômage augmentait et que la perspective de retrouver un travail s'amenuisait encore, 770 000 ruptures à l'amiable avaient été enregistrées, dont près de 300 000 pour la seule année 2011.

Les statistiques sont évidemment muettes sur la façon dont se négocient ces ruptures. Mais il n'est pas difficile d'imaginer le degré d'amabilité

qui peut exister entre un employeur et le salarié dont il veut se débarrasser. Car il ne peut s'agir que de cela, les patrons n'ayant pas l'habitude de verser une prime aux travailleurs qui quittent l'entreprise parce qu'ils ont trouvé mieux ailleurs. Dans nombre de cas, le salarié isolé se voit donc contraint de choisir entre la rupture ou le licenciement à terme, quand le patron aura trouvé le bon moyen, et la perspective d'une vie impossible au travail d'ici là. Alors que le chômage augmente, que l'âge de départ en retraite recule, que la durée

d'indemnisation diminue, que la crainte de perdre son emploi pèse sur l'ensemble du monde du travail, personne ne devient chômeur « à l'amiable », c'est-à-dire de son plein gré !

Cette loi sur la rupture du contrat de travail a bien atteint son but : renforcer l'arsenal patronal, augmenter la pression sur les travailleurs. Elle fut votée à l'initiative de Sarkozy, les députés PS s'étaient pudiquement abstenus, le candidat Hollande ne propose pas de l'abroger.

Paul GALOIS

• Moins d'embauches, plus d'heures supplémentaires Surexploitation et chômage

Sur l'année 2011, les embauches dans les entreprises privées ont diminué de 2,7 %, tandis que les heures supplémentaires augmentaient de 5,7 % : tels sont les chiffres donnés par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos), qui gère la trésorerie des différentes caisses.

Personne ne s'étonnera de la diminution des embauches, au moment où le chômage

s'accroît, où chaque mois apporte son lot de suppressions d'emplois, où le nombre des inscrits à Pôle emploi atteint les 5 millions. Le scandale est que les augmentations passagères ou locales d'activité, comme dans l'industrie ou le bâtiment au premier semestre de 2011, ne se traduisent pas par des embauches mais par des heures supplémentaires. Au lieu de recruter de nouveaux salariés, les patrons préfèrent surcharger

de travail ceux qu'ils ont déjà, en empochant au passage les avantages liés aux heures supplémentaires depuis la loi de 2008.

C'est dans la logique de la loi des 35 heures, que le patronat critique tant mais qui a permis de généraliser la flexibilité et d'augmenter la productivité et l'exploitation durant les heures travaillées. Les temps non productifs ont été éliminés du

temps de travail. Puis, quand il faut produire plus, comme la cadence est au maximum et qu'on ne peut aller au-delà, le patron augmente à nouveau l'horaire, pour ne pas embaucher.

Pourtant, dans le secteur privé comme dans le public, ce sont des embauches massives qui seraient nécessaires pour faire baisser le chômage.

Vincent GELAS

• Air Méditerranée Le chantage d'un patron low cost

Air Méditerranée, compagnie spécialisée dans les vols charters affrétés, va licencier 85 salariés et a proposé à une trentaine de ses pilotes et hôtesses basés en France d'être embauchés par Hermès Airlines, sa filiale en Grèce créée récemment. Pour cela ces salariés devraient opter pour un statut grec et un salaire en conséquence, inférieur d'au moins 30 % à ceux en vigueur en France.

Une hôtesse gagnant 1 200 euros net par mois se voit ainsi proposer un salaire mensuel de 900 euros à Athènes et un commandant de bord un salaire de 3 700 euros, contre 5 000 ou 6 000 euros actuellement. Il n'y a que le statut et les salaires qui changeraient, pas leur travail : ces salariés continueraient en effet d'assurer les mêmes vols au départ de la France.

Il paraît que ce tour de passe-passe est légal. Légal ou pas, ce n'en est pas moins un chantage inadmissible. Le PDG et principal actionnaire de la compagnie invoque la concurrence des compagnies low cost d'Europe de l'Est et le coût du travail, trop élevé en France selon lui. Il invoque aussi les pertes qu'il aurait subies en 2010 et 2011 et menace d'un dépôt de bilan. Mais combien

de bénéfiques a-t-il réalisés, et quelle fortune a-t-il accumulée depuis 1997, date de création de la société ? Qu'il ouvre ses livres de comptes ! Car ce qui est en cause, ce n'est pas le coût du travail, mais bien celui du capital. Ce qui coûte cher, beaucoup trop cher, c'est la course aux profits prélevés sur le travail.

Jean-Jacques LAMY

• Le 8 mars, Manifestons pour les droits des femmes

Dans un certain nombre de pays, les femmes ont conquis les mêmes droits que les hommes. Partout dans le monde, elles sont victimes de discriminations et de violences. Et dans bien des cas l'égalité juridique formelle est loin d'être entrée dans les faits et dans les mœurs.

En France, l'écart de salaire entre les hommes et les femmes, loin de se réduire, a eu tendance à augmenter avec la crise. L'exercice par les femmes de leur droit à l'interruption volontaire de grossesse est devenu une course d'obstacles. Et chaque année

entre le cinquième et le quart des homicides concernent des femmes victimes de violences conjugales.

Partout, la lutte pour le droit des femmes est plus que jamais d'actualité.

À l'occasion de la Journée internationale de lutte pour défendre les droits et les revendications des femmes, Lutte Ouvrière appelle à participer à la manifestation appelée par un grand nombre d'associations, de syndicats et de partis ou organisations politiques.

Judi 8 mars, à 18 h 30,
à Paris, de la place de la
Nation à la place de la Bastille



• La Prime pour l'emploi remplacée par une baisse des cotisations sociales ?

Sarkozy l'illusionniste

À chaque passage à la télévision, Sarkozy sort une proposition nouvelle de son chapeau. La dernière en date, du mercredi 22 février, est censée apporter bien-être et prospérité aux travailleurs en remplaçant la prime pour l'emploi (PPE) par une baisse de leurs cotisations sociales pour les salariés gagnant entre 1 et 1,3 smic. Cela permettrait à 7 millions de salariés de gagner 1 000 euros par an en plus, a-t-il affirmé, soit l'équivalent d'un treizième mois. Comme à son habitude, il a avancé un chiffre qui sonne bien, mais qui n'a que peu de rapport avec la réalité.

La PPE, créée en 2001 par Jospin, est un crédit d'impôt accordé aux salariés gagnant entre 0,4 et 1,4 smic pour un célibataire, le double pour un couple marié, ou un chèque pour ceux dont les revenus sont trop faibles pour être assujettis à l'impôt sur le revenu. Ainsi,

un smicard célibataire touche à ce titre environ 770 euros par an.

Déjà, en abaissant le seuil à 1,3 smic, cette mesure écarterait une partie des salariés bénéficiaires de la PPE. Les un peu moins pauvres paieront pour les plus pauvres, voici comment Sarkozy, ce valet des riches, comprend la solidarité.

Ensuite, il a chiffré son projet à 4 milliards d'euros par an, dont 2,5 équivalant au montant de la PPE, le reste provenant de taxations de revenus financiers. En divisant 4 milliards par 7 millions, le nombre de bénéficiaires supposés, on obtient alors une somme moyenne de 571 euros par an, loin des 1 000 annoncés. En fait, étant donné que le RSA continuerait à être versé, le gain pour un célibataire par rapport à la PPE pourrait être de 70 euros par an, soit... 5,83 euros par mois.

Marianne LAMIRAL



• Prix du ticket de métro

Ce sont les salaires qu'il faudrait multiplier par trois

Invitée à Europe 1 le 24 février, Nathalie Kosciusko-Morizet, ancienne ministre des Transports et de l'Écologie, actuelle porte-parole du candidat Nicolas Sarkozy, a dû répondre à la question d'un auditeur sur le prix du ticket de métro. Pour elle, c'était « 4 euros et quelque ». Or le ticket du métro parisien vaut actuellement 1,70 euro à l'unité et 1,27 euro

par carnet de dix.

Elle s'est justifiée en affirmant qu'elle n'a pas pris le métro depuis longtemps et que cela aurait été gratuit pour elle quand elle était ministre des Transports. Mais le fait de citer ainsi un prix trois fois supérieur à la réalité prouve surtout qu'elle n'a aucune idée du niveau des salaires des travailleurs et vit dans un autre

monde. Si les prix des transports atteignaient un tel niveau, une grande partie des couches populaires ne pourraient tout simplement pas les utiliser.

Ce coût des transports pèse déjà lourdement dans les budgets des familles ouvrières, d'autant plus qu'il a augmenté ces dernières années plus vite que les prix. Les transports en commun devraient être

gratuits et largement financés par le patronat car on les utilise le plus souvent pour aller travailler et sans eux les patrons ne pourraient disposer d'une telle main-d'œuvre.

De plus, un ticket à zéro euro, c'est beaucoup plus facile à mémoriser pour les ministres.

Jean POLLUS

• Contre les fermetures de sites

Hollande propose un leurre

En visite à l'usine ArcelorMittal de Florange le 24 février, Hollande a présenté une proposition de loi, déposée trois jours plus tard à l'Assemblée, censée empêcher les fermetures d'usines.

Si Hollande a eu une illumination, c'est à retardement, car durant les trois dernières années, ce sont au moins 900 usines qui ont fermé. Mais que dit cette proposition de loi ?

Cosignée par Laurent Fabius et les deux députés PS de la Moselle, Aurélie Filipetti et Michel Liebgott, elle vise « à garantir la poursuite de l'activité des établissements viables, notamment lorsqu'ils sont laissés à l'abandon par leur exploitant ». Cela laisse déjà sceptique car qui va définir la viabilité ou non de l'entreprise ? Les patrons prétendent toujours qu'ils sont contraints et forcés de fermer leur usine et de licencier. Et ils le justifient en s'abritant derrière le secret des affaires.

« Quand une grande firme ne veut plus d'une unité de production et ne veut pas non plus la céder, nous ferions obligation que les repreneurs viennent et puissent donner une activité supplémentaire », a déclaré le candidat socialiste. D'après sa proposition, à chaque fermeture d'usine, l'entreprise devrait informer le tribunal de commerce, qui désignerait un mandataire chargé de trouver un repreneur. Si l'entreprise n'acceptait aucune offre à l'issue du délai légal, le mandataire pourrait être saisi par le Comité d'entreprise pour apprécier la pertinence des offres. Si l'entreprise refusait toujours de vendre son site, le tribunal pourrait lui-même arrêter un plan de cession.

Mais s'il n'y pas de repreneur ? Si ce repreneur décide de supprimer la moitié des emplois, qui l'en empêchera ? À l'usine Goodyear d'Amiens, menacée de fermeture, la multinationale a fait miroiter un plan de reprise du secteur pneus agraires, qui emploie 500 ouvriers, par le sous-traitant Titan, mais en échange de l'acceptation de la fermeture du secteur tourisme, c'est-à-dire de la suppression de 817 emplois ! À Continental Clairoux, dans l'Oise, usine dont le journal *Le Parisien* du lundi 27 février prétend qu'elle aurait pu être sauvée par une telle loi, l'État et les patrons ont tenté d'endormir les travailleurs en leur faisant miroiter un repreneur, venu de Dubaï, qui disait lui-même ne pas avoir suffisamment de capitaux pour investir.

Si les patrons des grands groupes ferment des usines,

c'est parce qu'à leurs yeux, elles ne sont pas assez rentables. C'est le propre même du capitalisme que la production ne se fait pas dans le but de satisfaire des besoins en acier, en pneus ou en médicaments, mais dans le seul but de faire le plus de profits possible. Qu'est-ce qui garantit qu'un repreneur, si repreneur il y a, ne décidera pas une fermeture partielle ou totale de l'usine reprise ?

Pour les travailleurs, le problème est de sauver coûte que coûte leurs emplois, et cela signifie qu'il faut interdire purement et simplement aux patrons de licencier.

Contre les fermetures d'usines et contre les licenciements, rien ne peut être fait sans s'attaquer au pouvoir qu'ont les patrons sur l'économie. Ce n'est évidemment pas ce que propose Hollande.

Aline RETESSE

• RSA

Un projet démagogique

Cela fait des années que des dirigeants de droite en parlent (dont Sarkozy déjà dans son programme en 2007), et ce même Sarkozy vient d'en remettre une couche, le 22 février au journal de 20 heures, sur France 2. Il a redit que les titulaires du RSA devraient effectuer sept heures de travail d'intérêt général par semaine, qui seraient rémunérées au niveau du smic. Le tout sous prétexte de leur rendre leur « dignité ».

Selon lui, ce système, qui existe déjà dans onze départements depuis la mi-décembre, devrait être généralisé s'il était élu pour un second mandat. « Le RSA coûte 10 milliards d'euros à la collectivité et aide 1,8 million de familles », a-t-il déclaré.

L'absurdité du projet ressort déjà de cette déclaration : sept heures de travail par semaine, cela représente un cinquième d'une semaine de 35 heures. Et si on étend cette observation au 1,8 million d'assujettis au RSA, faire travailler les chômeurs qui sont au RSA chacun un cinquième de temps plein reviendrait à trouver 360 000 emplois à temps complet. À l'heure où le chômage bat tous les records et où les plans sociaux se multiplient, où diable les autorités pourraient-elles les dénicher ? Si un tel « gisement d'emplois » attendait quelque part, pourquoi l'avoir dissimulé jusqu'à présent ?

La déclaration de Sarkozy n'a qu'une visée électorale. Il s'agit une fois de plus de stigmatiser « l'assistanat », en désignant ainsi l'indemnisation légitime – mais déjà bien insuffisante – des chômeurs. En réalité, ceux qui n'ont plus la moindre dignité en la matière sont les Sarkozy, Wauquiez et compagnie qui n'hésitent pas à s'en prendre aux plus pauvres que la crise a condamnés au RSA, afin de tenter de séduire les électeurs les plus réactionnaires.

André VICTOR

• Shell et Petroplus

Une aumône le temps d'une élection

Au moment où Sarkozy annonçait que la compagnie pétrolière Shell consentait à prolonger de six mois l'activité de la raffinerie Petroplus de Petit-Couronne, on apprenait que Shell a réalisé 31 milliards de dollars (24 milliards d'euros) de profits en 2011. Un chiffre en hausse de 54 % sur celui de 2010, lui-même en hausse de 61 % sur 2009.

Shell est l'ancien propriétaire de cette raffinerie, revendue au groupe suisse Petroplus qui est en train de fermer les cinq sites qu'il possède en Europe, après en avoir sans doute siphonné les comptes. Petroplus est une filiale de Carlyle, un fonds d'investissement américain tout ce qu'il y a de prospère, auquel apparemment les groupes pétroliers soustraient fermetures de sites et licenciements. C'est ainsi que la raffinerie de Petit-Couronne, filiale d'un fonds richissime qui l'a rachetée à un groupe richissime, se retrouve en faillite et menacée de fermeture.

Sarkozy se vante aujourd'hui que, sur ses instances, Shell va mettre dans la raffinerie 20 millions qui, joints à 20 millions de l'État et à 10 millions qui sont encore à trouver, permettront de la relancer pour six mois

et de sauver temporairement l'emploi des 550 salariés. Shell fournira le pétrole à raffiner, Petroplus commercialisera la

production, le temps de laisser passer la période électorale en France. Mais une fois cette parenthèse refermée, les choses reprendront leur cours.

Il y a donc toute probabilité pour que les travailleurs de Petroplus se trouvent alors de nouveau face à la menace de faillite. Pour faire plaisir à un président en mal de réélection,

Shell veut bien mettre 20 millions, moins d'un millième de ses profits de l'année, dans une raffinerie destinée à fermer, mais il ne faut pas trop lui en demander. Après les bonnes œuvres, il faut revenir aux affaires sérieuses et à la multiplication des milliards.

Vincent GELAS



Les travailleurs de Petroplus le 11 janvier 2012.

• Hollande et les millionnaires

Pour la justice sociale, encore un effort

Lundi 28 février, François Hollande a proposé d'imposer à 75 % les revenus supérieurs à un million d'euros par an. Le sang de tout ce qui se trouve à droite du candidat PS n'a fait qu'un tour, c'était d'ailleurs l'effet recherché. De Bayrou à Le Pen en passant par Juppé et Longuet, ce fut le cri du cœur: « Touche pas au grisbi ».

La potion de Hollande n'est pourtant pas bien sévère. D'abord il s'agit d'imposer seulement ce qui est au-dessus de un million, sans rien changer pour les tranches précédentes. Cela ne concerne donc que quelques milliers de personnes, comme par exemple, les membres du directoire de PSA qui touchent 1,2 million d'euros par an minimum. Ils seraient donc taxés à 75 % au lieu de 40 ou 45 % sur les derniers 200 000 euros. Et encore faut-il qu'ils soient célibataires:

car si le mari d'une administratrice se consacre exclusivement et bénévolement à l'amélioration de la race chevaline ou à ses collections de timbres, sa présence décorative divise quand même par deux le revenu imposable de son épouse. Le salaire du palefrenier et ceux du reste du personnel de maison seraient de plus déduits en partie du revenu imposable du ménage, l'éloignant ainsi du seuil fatal de un million. Car, chez ces gens-là, on connaît toutes les ficelles nécessaires

pour faire baisser les impôts, quel qu'en soit le taux et on a les moyens de payer des gens dont le métier, l'optimisation fiscale, est de connaître les ficelles en question.

Quant aux grandes familles de capitalistes, les Mulliez, Dassault, Lagardère, Bettencourt et autres Peugeot, elles ont bien d'autres moyens d'accumuler des fortunes et ne sont touchées que très marginalement par l'impôt sur le revenu. L'impôt à 75 % de Hollande n'effleurait donc qu'une toute petite partie des revenus d'une toute petite partie des possédants.

La mesurette de Hollande n'est donc pas le fin du fin de la « justice sociale ». Mais, quand bien même il proposerait de

taxer sérieusement les riches, le compte n'y serait encore pas. Car les travailleurs vivent de leur salaire et c'est donc leur salaire qui doit augmenter ! L'augmentation générale des salaires serait d'ailleurs une mesure de justice fiscale puisque, accompagnée du contrôle des comptes des entreprises, elle taxerait les profits capitalistes à la source, avant même qu'ils ne se constituent et la redistribution à la population se ferait ainsi d'elle-même. Mais, là-dessus l'unanimité va de Hollande qui ne « peut pas promettre une augmentation des salaires » à Sarkozy et Le Pen pour qui la question n'existe même pas.

Paul GALOIS

Les patrons ont les jetons

Selon une étude confidentielle du cabinet Proxinvest, révélée par le magazine *Challenges*, les administrateurs du CAC 40 se sont partagés l'an dernier quelque 39 millions d'euros au titre de jetons de présence dans les conseils d'administration auxquels ils participent. Proxinvest souligne que le jeton moyen au sein des

conseils d'administration des géants de la Bourse de Paris a atteint 73 564 euros en 2011, soit 3,4 % de plus qu'en 2010.

L'entreprise la plus généreuse cette année était EADS avec un jeton de présence unitaire moyen versé de 169 000 euros, suivi de STMicroelectronics à 155 819 euros et ArcelorMittal à 154 148 euros.

Mais, parmi les administrateurs français les mieux payés, on trouve Antoine Bernheim, ancien gérant de la Banque Lazard et du groupe d'assurances italien Generali, qui a touché 692 000 euros avec six mandats chez Bolloré, Ciment Français, Eurazeo, Havas, LVMH. Le Président d'honneur de BNP Paribas, Michel Pébereau, a

touché lui 408 000 euros pour six mandats au sein d'Axa, de BNP Paribas, d'EADS, de Lafarge et de Saint-Gobain. Bien payé décidément pour quelques heures de réunion, bien souvent consacrées à décider le licenciement de quelques centaines d'ouvriers ainsi privés de revenu.

David MARCIL

• Retraite à 60 ans

Une promesse en peau de chagrin de Hollande

Interrogé sur RTL à propos des conditions d'attribution de la retraite à 60 ans à taux plein, François Hollande a tenu à préciser que pour en bénéficier, les salariés devraient avoir 41,5 années cotisées, et pas seulement validées. Cela veut dire, comme il l'a précisé, que les salariés qui auraient connu des périodes de chômage ne pourraient même pas bénéficier de ce droit, déjà limité par le prétendant socialiste.

Les salariés connaissent malheureusement bien la différence entre les années cotisées pour la retraite et les années validées qui sont prises en compte pour les longues carrières. Ne sont pas considérées comme cotisées toutes les périodes de chômage, y compris le chômage partiel de longue durée supérieure à trois mois; mais aussi tous les arrêts maladie de longue durée, les arrêts supérieurs à trois mois pour la maternité ou pour élever ses enfants, les accidents du travail, les formations de longue durée et tout ce qui est considéré comme revenu de remplacement. C'est dire si cela concerne une très grosse majorité de salariés à 60 ans. C'est tellement vrai que près des deux tiers des salariés arrivant à 60 ans et voulant prendre leur retraite – lorsque c'était encore possible – étaient déjà sans activité salariée: au chômage, en invalidité ou en longue maladie, etc.

Cette nouvelle reculade, annoncée comme si de rien n'était, est rien moins qu'une infamie. La seule petite mesure sociale en faveur des salariés du programme de Hollande disparaît ainsi alors qu'on est encore à deux mois de l'élection!

Le monde du travail est prévenu, il savait déjà qu'il n'avait que le pire à attendre de Sarkozy, il peut vérifier chaque jour un peu plus qu'il n'aura pas mieux à espérer de la part de Hollande.

Paul SOREL

Leur société

• 500 euros de plus pour les enseignants ?

Derrière la démagogie, les suppressions de postes

Au cours du meeting qu'il a tenu le 28 février à Montpellier, Sarkozy a déclaré vouloir augmenter le salaire des enseignants de 500 euros par mois. C'est tellement gros que cela ressemble à une arnaque comme celles qu'on reçoit sur son téléphone: « Vous venez de gagner 5000 euros! Pour les recevoir, envoyez vite les coordonnées de votre carte bancaire »!

Effectivement, il y a arnaque, car pour toucher cette augmentation de salaire, les enseignants devraient assurer vingt-six heures de présence dans leur établissement au lieu de dix-huit heures de cours. La France est le seul pays où les professeurs travaillent aussi peu, dit Sarkozy pour justifier sa proposition, passant sous silence les heures consacrées à la préparation des cours, à la correction des copies et aux tâches administratives.

Derrière la promesse mirifique d'une augmentation de 500 euros se cache en fait la

volonté de poursuivre la politique de suppression de postes, en demandant aux professeurs de faire 44% de service en plus, tout en ne les augmentant que de 33%. Il s'agirait, non de cours, mais de présence dans l'établissement pour aider les élèves, assure Sarkozy. Mais, depuis cinq ans, son gouvernement a fait des coupes claires parmi le personnel qui justement encadrait et aidait les élèves – surveillants, conseillers d'orientation-psychologues, infirmières, administratifs – et a supprimé les Rased, ces réseaux d'aide aux élèves en difficulté. Sarkozy demande donc aux professeurs de porter toutes ces casquettes en même temps, en plus d'assurer leurs heures de cours, ce qui est le métier pour lequel ils ont été formés.

Si Sarkozy espère gagner des voix dans le milieu enseignant par cette annonce en trompe-l'œil, il a tout faux, comme diraient les élèves.

Marianne LAMIRAL



• Sarkozy et les chiffres

Cet élève ne comprend rien

« Il y a un peu plus de 400 000 élèves de moins dans l'Éducation nationale depuis dix ans et il y a 45 000 professeurs de plus », a déclaré Sarkozy lors d'une interview lundi 27 février sur RTL1. Et d'ajouter de façon méprisante que, « s'il suffisait d'embaucher des profs pour que l'école fonctionne et que les profs soient heureux, on devrait avoir l'école qui fonctionne le mieux au monde et les professeurs les plus heureux du monde ».

Sarkozy semble décidément fâché avec les chiffres, surtout quand ils ne lui conviennent pas. Selon ceux fournis par l'Éducation nationale elle-même, pendant la même période, il y a eu au contraire 149 000 élèves

en plus et 76 000 enseignants en moins dans les établissements scolaires. Pas de quoi rendre les profs « heureux », par conséquent.

Se rendant compte de la bourde du président, son état-major de campagne s'est senti obligé de rectifier en disant que la langue de Sarkozy avait fourché, qu'il voulait dire « depuis vingt ans », et non pas dix. Mais même ces chiffres-là, qui font apparaître une baisse de 63 000 du nombre d'élèves et une hausse de 35 000 enseignants, ne correspondent toujours pas à ceux annoncés par le président. Qui a dit qu'il fallait que les élèves maîtrisent les bases du calcul en sortant du primaire?

M. L.

Décès de notre camarade

Gérard Séné

Les militants de Lutte Ouvrière s'associent à nos camarades de Combat Ouvrier pour rendre un dernier hommage à Gérard Séné, notre camarade. Le texte qui suit est paru dans le dernier numéro du journal communiste révolutionnaire (trotskyste) antillais *Combat Ouvrier*.

Notre camarade Gérard Séné est décédé le 3 février dernier, à l'âge de 68 ans, à Montpellier. Il fut inhumé le jeudi 16 février au cimetière de Goyave en Guadeloupe.

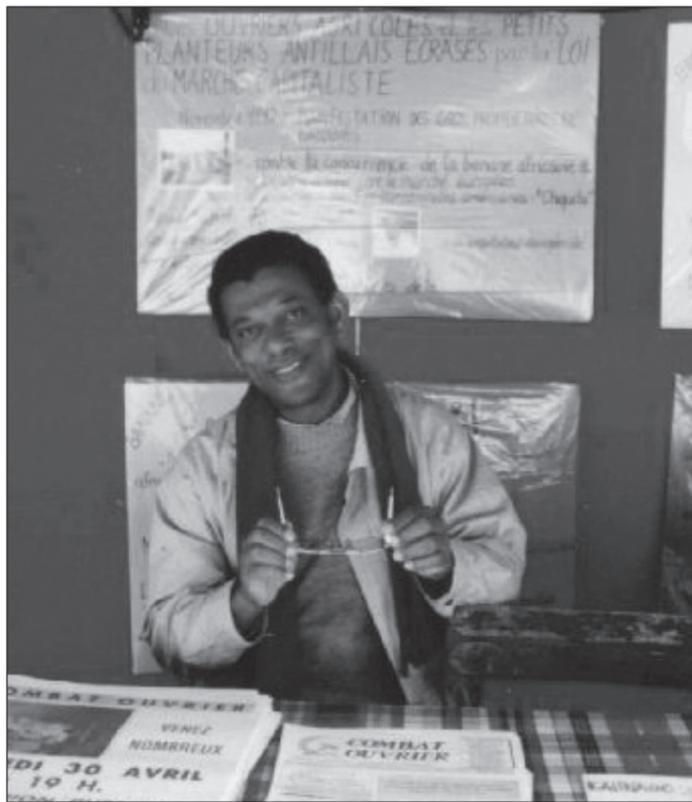
Il avait dû se rendre en 2011 à Montpellier. Il s'est battu contre la maladie pendant une année avant que le cancer ait eu raison de lui.

Notre camarade est né le 31 juillet 1943 et a grandi en Guadeloupe, élevé par une tante après la mort de ses parents très jeunes.

C'est en 1963 que Gérard partit en France poursuivre ses études, comme tous les bacheliers de l'époque. Mais de suite l'engagement militant, politique, accapara tout son temps, ses forces et ses préoccupations.

Notre camarade fut l'un des principaux fondateurs de notre organisation politique, *Combat Ouvrier*, en Guadeloupe et en Martinique. C'est en novembre 1965, à Paris, qu'un noyau d'étudiants antillais, avec lui comme principal animateur et organisateur, lançait le *Manifeste de la Ligue antillaise des travailleurs communistes* dans un petit journal ronéoté du nom de *Lutte Ouvrière*. L'un des principaux articles de ce programme, « Le drapeau des masses sera le drapeau rouge », affirmait la nécessité de la construction d'un Parti ouvrier communiste révolutionnaire aux Antilles dites françaises, condamnait le nationalisme prôné par les organisations indépendantistes de l'époque. Il affirmait aussi la nécessité de l'indépendance organisationnelle et politique du prolétariat de Guadeloupe et de Martinique, dans la tradition révolutionnaire de la révolution russe d'octobre 1917, celle de Lénine, de Trotsky, et combattait le stalinisme qui gangrenait la plupart des partis communistes et de larges fractions de la classe ouvrière.

La compréhension d'un tel programme a été facilitée par le contact avec les camarades du groupe trotskyste Voix Ouvrière (UCI-Union communiste internationaliste – aujourd'hui Lutte



Ouvrière – organisation d'Arlette Laguiller et Nathalie Arthaud). L'aide théorique de ces camarades ayant déjà une plus longue expérience politique et militante fut précieuse en dépit du petit groupe qu'ils constituaient à l'époque.

Gérard, par ses contacts et discussions avec les camarades de VO, a pu ensuite convaincre plus efficacement le petit groupe d'étudiants antillais de la justesse du programme communiste révolutionnaire, léniniste et trotskyste. C'est notamment au sein de l'AGEG (Association générale des étudiants guadeloupéens) et de l'AGTAG (Association générale des travailleurs antillais et guyanais) que se mena alors la lutte politique et idéologique contre le nationalisme, le tiers-mondisme et autre castrisme. C'est notamment contre le programme du GONG (Groupe d'organisation nationale de la Guadeloupe) que le groupe animé par Gérard eut à mener la lutte qui privilégiait les intérêts spécifiques de la classe ouvrière face à ceux qui représentaient objectivement les intérêts de la petite bourgeoisie.

Ce groupe milita durant plusieurs années dans l'émigration antillaise en France autour de son petit journal *Lutte Ouvrière* et d'une feuille qui dénonçait l'exploitation des travailleurs, *gro-ka*, et qui était distribuée principalement aux travailleurs des PTT et des hôpitaux.

En 1971 le groupe décida de rentrer en Guadeloupe, puis en Martinique. Gérard poursuivit son rôle d'animateur, de formateur, de militant, de conseiller, de dirigeant aux côtés de ses camarades, jusqu'à sa maladie, début 2010.

Il eut notamment

l'occasion de s'impliquer personnellement dans plusieurs grèves de la banane aux côtés des travailleurs dans la région de Capesterre. Il fut aussi plusieurs fois candidat de *Combat Ouvrier* aux élections, cantonales et législatives.

Dans le même temps, Gérard a aussi contribué à la formation de groupes de notre tendance internationale: l'UCI (Union communiste internationaliste) dans l'émigration africaine en France avec l'UATCI (L'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes), ou encore de l'OTR en Haïti, (Organisation des travailleurs révolutionnaires). Il a aussi eu l'occasion de faire plusieurs voyages en Amérique latine pour discuter avec d'autres groupes et organisations du mouvement trotskyste.

Le militant Gérard aura consacré sa vie au communisme révolutionnaire, à lutter pour construire une organisation qui sache incarner et défendre ces idées. Il l'a fait avec un dévouement et un travail remarquables. Ses qualités d'orateur et surtout de débattre, de polémiste n'étaient pas un secret pour tous ceux qui l'ont approché sur ce terrain.

L'homme Gérard, lui, aimait la vie, les bonnes tables, la musique, surtout le jazz. Passionné, très cultivé et curieux de tout, sa soif de connaissances le poussait toujours à rechercher plus loin, à lire, à se documenter sans arrêt.

Le jeudi 16 février donc, un hommage lui a été rendu par sa famille et ses camarades de Guadeloupe et de Martinique, comme il le souhaitait, dans la simplicité et la discrétion, conclu par une vigoureuse *Internationale*, le chant des travailleurs, le chant des communistes.

Nathalie Arthaud

À Tours, le 23 février

Judi 23 février, plus de 300 personnes se sont pressées dans la salle polyvalente du Centre de vie du Sanitas, le grand quartier populaire du centre de Tours, pour le meeting de Nathalie Arthaud.

Devant un public attentif, dont plusieurs dizaines de jeunes, notre candidate développa les axes de sa campagne, après que la porte-parole départementale de Lutte Ouvrière, Anne Brunet, eut évoqué quelques-unes des conséquences locales de la politique antiouvrière des patrons et de leur État. La dénonciation de l'acharnement des services de l'État à l'encontre des travailleurs sans papiers, dont une délégation du collectif que ces derniers ont créé en Indre-et-Loire était présente au meeting, fut particulièrement applaudie.

Lors du débat, deux militants du Front de gauche sont intervenus. L'un, étudiant, a déclaré chaleureusement que le discours de Nathalie Arthaud « revigorerait n'importe quel communiste », avant de s'interroger sur l'évolution sociologique du monde du travail. L'autre, tout en notant que la revendication de l'interdiction des seuls licenciements « bourgeois », telle que la formule Jean-Luc Mélenchon, est bien en deçà de l'interdiction de tous les licenciements que nous défendons, justifia son soutien à celui-ci par « l'élan » qu'il suscite, et le succès de ses meetings. Notre candidate put répondre en rappelant

que Mélenchon n'est pas le premier aspirant à la gestion loyale du capitalisme à oser utiliser, en période électorale, de fortes paroles contre celui-ci, à l'instar d'un Mitterrand, que Mélenchon admire d'ailleurs encore. Celui-ci à son époque attira dans ses meetings des foules considérables, parlant de la nécessaire « rupture » avec le capitalisme, avant de mener au pouvoir la politique du grand patronat, décevant et démoralisant ceux qui avaient espéré en lui.

L'occasion aussi de rappeler que dans cette élection, la seule manière de se prononcer clairement sur les exigences des travailleurs face à la crise pour sauver leurs emplois et leurs salaires, ce sera de voter Nathalie Arthaud.



« Pour s'attaquer aux intérêts capitalistes, il ne faudra compter ni sur Sarkozy, ni sur Hollande »

« Nous avons tous vu les travailleurs de Continental, de New Fabris, de Molex, de SeaFrance, de Lejaby, se battre bec et ongles pour ne pas perdre leur emploi. Aujourd'hui les travailleurs de Fralib, Merck, Petroplus, et combien d'autres encore, se battent pour ne pas être mis dehors, et ce sont eux les fainéants ? »

Parmi les ouvrières de Moulinex de Cormelles-le-Royal licenciées il y a dix ans, la grande majorité doit maintenant survivre avec les minima sociaux. Mais combien d'entre elles ont multiplié les formations, les petits boulots ? Un emploi et un salaire, voilà ce dont elles rêvent, et Sarkozy veut leur faire l'ultime humiliation de leur imposer sept heures de travail d'intérêt général !

Sarkozy veut lier dit-il la formation à l'allocation chômage. Comme si les chômeurs ne voulaient pas se former ! Et comme si, à l'issue de la formation, il y avait forcément un emploi ! Dans cette histoire, il y a surtout l'obligation qui sera faite aux chômeurs d'accepter le premier emploi proposé, c'est-à-dire de contraindre les travailleurs à accepter tous les petits boulots, même ceux qui ne permettent pas de vivre ! (...)

Sarkozy pourra visiter les usines tant qu'il voudra, manger à la cantine avec les ouvriers, se déplacer à pied, il pourra faire tout son cinéma... rien ne le transformera en président du peuple. (...)

Les retraites chapeau, les parachutes dorés et les rémunérations

des PDG du CAC 40 sont scandaleuses, mais derrière ces privilèges il y a ceux, plus grands encore, des grands actionnaires. (...)

Alors oui, il faudrait imposer la transparence sur l'argent et les comptes des entreprises, et pas seulement sur les rémunérations des PDG mais aussi sur les profits. Et on verrait qu'il y a de l'argent pour augmenter les salaires de tous et pour embaucher !

Oui les travailleurs ont bien des raisons de rejeter Sarkozy et de vouloir s'en débarrasser, mais ils n'ont aucune raison de faire confiance à François Hollande pour défendre leurs intérêts.

On voit et on entend Hollande tous les jours. Mais Hollande ne s'engage à rien pour les travailleurs.

Il n'a rien à opposer aux fermetures d'usines. Rien à opposer aux licenciements. Rien à dire aux travailleurs menacés d'être mis sur le carreau. Il n'en parle même pas !

Hollande ne s'est pas engagé à faire quoi que ce soit contre la dégringolade du niveau de vie des couches populaires.

Que ce soit sur les retraites, sur la promesse des contrats de génération ou sur la création des emplois dans l'éducation, Hollande s'en tient au strict minimum, tout en expliquant que ces maigres mesures sont, en plus, conditionnées à la croissance. (...)

Mieux que ça, la semaine dernière on l'a vu essayer de



donner des gages aux financiers de la City en expliquant qu'ils n'avaient rien à craindre, car en France il n'y avait plus de communistes ! Que cela plaise ou pas à ses partenaires du PC, qui ne demandent qu'à gouverner avec lui s'il est élu ! (...)

Et il y a deux jours, la direction du Parti socialiste a refusé de s'opposer au mécanisme européen de stabilité concocté par les principaux dirigeants européens, dont Merkel et Sarkozy, sur la demande des banquiers. (...)

La direction du Parti socialiste aurait pu s'y opposer en demandant aux députés socialistes

de voter contre le mécanisme européen de stabilité à l'Assemblée nationale. Eh bien non, la ligne majoritaire a été de s'abstenir... façon de montrer que le Parti socialiste ne veut pas s'opposer aux intérêts de la finance. (...)

Si futur gouvernement socialiste il y a, il fera ce que la finance imposera. Et nul doute que si la crise s'aggrave, que le gouvernement soit de droite ou de gauche, il imposera aux travailleurs les mêmes sacrifices imposés aux travailleurs grecs aujourd'hui, les amputations de salaires et de retraites, la démolition des services publics

et le chômage forcé. Il ne faut compter sur aucun de ces gens-là pour combattre la spéculation. Car il faut pour cela s'attaquer au cœur même du fonctionnement du capitalisme, il faut s'attaquer à ce que les défenseurs de ce système considèrent sacré : la recherche du profit, l'accumulation privée des capitaux.

Partir en guerre contre les spéculateurs, c'est avoir l'objectif d'expropriation des banquiers sans indemnités ni rachat, fusionner les banques en un seul établissement de crédit et le faire fonctionner au service de la population et sous son contrôle. (...)

une candidate communiste

Soutien aux travailleurs de Fralib



La direction de Fralib a décidé de fermer l'usine de Gémenos, dans les Bouches-du-Rhône, où travaillaient 182 personnes pour produire les thés et infusions Lipton et L'Éléphant pour le groupe Unilever. Depuis début septembre, ils occupent leur usine et ont fait plusieurs manifestations

pour s'opposer à la fermeture.

Ils sont venus à Paris le vendredi 24 février, où Nathalie Arthaud leur a apporté son soutien lors d'un meeting à la Bourse du travail.

« J'imagine que pour Unilever, ce trust multimilliardaire,

fermer le site de Fralib devait être une simple formalité. Eh bien, du fait de votre courage, de votre détermination, de votre lutte, il est tombé sur un os. Vous avez décidé de tout faire pour sauver votre peau et vous avez mille fois raison », a-t-elle déclaré au début de son intervention.



Le Pen toujours en chasse

Lors de l'émission Des paroles et des actes, sur France 2, Marine Le Pen a redit son intention de réduire, voire de supprimer, les quelques droits qui restent aux travailleurs émigrés. À l'objection d'un journaliste lui disant que ces travailleurs étrangers paient des impôts, Marine Le Pen, pas gênée, a rétorqué qu'elle trouve cela normal, puisqu'ils profitent des hôpitaux, des routes, des écoles.

Elle aurait dû ajouter que ces routes, ces hôpitaux, ces écoles, ce sont pour une bonne part ces travailleurs qui les construisent.

Décryptage de la langue sarkozienne

Sarkozy a déclaré que « la France est prête à procurer 150 millions d'euros en faveur de Florange ». En supposant qu'une telle promesse soit tenue, ce qui laisse sceptique, cela ne signifie pas que les emplois des salariés seraient maintenus. Traduite de la langue de bois sarkozienne en français courant, cette déclaration

signifie d'abord que la France, autrement dit les contribuables, « accorderait » 150 millions à M. Mittal pour prime à ses sinistres exploits.

Le Fouquet's perd une de ses étoiles

Sarkozy a bégayé de vagues excuses. Il regrette d'être allé, avec ses amis du monde des affaires et du monde du spectacle, faire la bringue au Fouquet's pour fêter sa victoire de 2007. Il ne le fera donc plus, il ira ailleurs s'il en a l'occasion. Malheureusement, cet épisode n'est pas le seul ni même le principal reproche que les travailleurs peuvent lui faire !

Quelle coïncidence !

Frédéric Nihous a annoncé qu'il retirait sa candidature à l'élection présidentielle. Le président de Chasse, pêche, nature et tradition (CPNT) appelle désormais ses électeurs à voter pour Sarkozy, qui défend ses « valeurs ». Le lendemain même de son retrait, l'Assemblée nationale votait en urgence un texte de loi favorable aux chasseurs. Les hasards du calendrier ont décidément leur valeur.

Dans les médias

France Bleu : France Bleu midi, en direct de Dijon - vendredi 2 mars à 12 heures

LCP : la Matinale - lundi 5 mars à 8 h 40,

TF1 : Parole directe, invitée de Laurence Ferrari et François Bachy - jeudi 8 mars à 20 h 30,

LCI : Oui-Non, de Michel Fields - lundi 12 mars à 18 h 30,

France Inter : Un temps de Pochon, invitée d'Hervé Pochon - mardi 13 mars à 10 h 50

Canal + : invitée à Dimanche + - dimanche 25 mars à 12 h 30,

LCI : invitée de Christophe Barbier - vendredi 30 mars à 7 h 45

RFI : invitée des Mardis politiques - mardi 3 avril à 19 h 30

Attention : les horaires des émissions peuvent être modifiés indépendamment de notre volonté

Le site de campagne www.nathalie-arthaud.info

Retrouvez :

- L'agenda de la candidate
- Son blog
- Son programme
- Ses communiqués quotidiens
- Les enregistrements de ses émissions
- Le film de ses interventions publiques et de ses meetings
- Le matériel militant de sa campagne
- Une revue de presse...

Meetings avec Nathalie Arthaud

Dijon

Vendredi 2 mars à 19 heures, Palais des Congrès Salle Clos-Vougeot

Nancy

Samedi 3 mars à 17 heures Palais des Congrès, rue du Grand-Rabbin-Haguenuer

Nantes

Mardi 6 mars à 20 h 30 Salle de la Manu, 10, bis, boulevard de Stalingrad Arrêt Manufacture de la ligne 1 du tramway

Orléans

Mercredi 7 mars à 20 h 30 Salle Eiffel, 17, rue de la Tour-Neuve

Montpellier

Vendredi 9 mars à 19 h 30 Espace Pitot, salle Guillaume-Nogaret (entre la rue Pitot et la rue Carré-du-Roi)

Argenteuil

Samedi 10 mars à 20 heures Salle Jean-Vilar, 9, boulevard Héloïse

Reims

Mercredi 14 mars à 20 h 30 Centre des Congrès

Rouen

Judi 15 mars à 19 h 30 Halle aux Toiles place de la Haute-Vieille-Tour

Montbéliard

Samedi 17 mars à 17 heures dans le cadre de la fête de Lutte Ouvrière à la Roselière, salle polyvalente. (Entrée libre pour le meeting)

Grenoble

Mardi 20 mars à 19 heures Salle du Prisme à Seyssins

Nice

Samedi 24 mars à 16 heures Novotel Nice-Arenas-Aéroport, 455, promenade des Anglais

Limoges

Mardi 27 mars à 20 h 30 Maison du Temps-Libre, derrière la mairie

Lille

Mercredi 28 mars à 19 heures Salle du Gymnase 7, place Sébastopol

Toulouse

Vendredi 30 mars à 20 h 30 Salle municipale du 22, allée de Barcelone Métro : Compans-Cafarelli

Creil

Samedi 31 mars à 18 h 45 Salle Georges-Brassens, 136, rue Aristide-Briand Villers-Saint-Paul

Dimanche 15 avril à 15 heures

Au **Zénith** de Paris

Parc de la Villette - Porte de Pantin

Il y a cinquante-cinq ans

• Février 1957, durant la guerre d'Algérie

L'exécution pour l'exemple de Fernand Iveton, avec l'accord de Mitterrand et des dirigeants du PS

Il y a cinquante-cinq ans, le 11 février 1957, Fernand Iveton, était exécuté en même temps que deux militants algériens à la prison Barberousse d'Alger. Mitterrand, ministre de la Justice du gouvernement dirigé par le socialiste Guy Mollet, avait, entre autres, donné son accord.

Européen d'Algérie, ouvrier à la compagnie du gaz, Iveton faisait partie de ces militants du Parti communiste algérien qui avaient choisi de participer au combat contre le colonialisme français au côté du FLN. Le 14 novembre 1956, il avait dissimulé une bombe dans un local désaffecté de son entreprise, se proposant de la faire exploser à une heure tardive pour qu'il n'y ait pas de victimes et seulement des dégâts matériels. La bombe n'exploda pas. Dénoncé, Iveton fut arrêté par la police le jour même. Torturé, traîné dix jours plus tard devant le tribunal militaire d'Alger, assisté de deux avocats commis d'office, il fut condamné à mort au terme d'une parodie de procès le 24 novembre 1956. Son recours en grâce fut soumis au Conseil supérieur de la magistrature, chargé de donner un avis avant le président de la République, à qui appartenait la décision finale.

Mitterrand, qui n'était pas encore socialiste, siégeait au Conseil supérieur de la magistrature en tant que ministre de la Justice. Il se prononça pour que la peine de mort soit appliquée à Iveton. Guy Mollet, siégeant aussi au Conseil en tant que chef du gouvernement, fit de même.

Outre Iveton, et les deux militants Algériens, six autres avaient été guillotins dans les semaines précédentes. Il y eut encore bien d'autres condamnés à mort exécutés au cours



de la guerre d'Algérie, dont nombre de dossiers passèrent sous les yeux de Mitterrand et des dirigeants socialistes au gouvernement.

Jusqu'à la fin mai 1957, 45 condamnés furent ainsi guillotins, au terme de procédures hâtives, permises par les pouvoirs spéciaux votés à Guy Mollet, le 12 mars 1956, notamment par l'ensemble des députés socialistes et communistes. Ceux-ci cédaient ainsi à la pression de l'extrême droite d'Algérie qui défendait la situation coloniale et dénonçait le « bradage » de « l'Algérie française » préparé, selon elle, par ce gouvernement à direction socialiste.

Celui-ci, en bon défenseur de l'impérialisme français, n'avait pourtant aucune intention de reconnaître le droit à l'indépendance du peuple algérien. Et il le montra car les pouvoirs spéciaux se traduisirent par l'intensification de la répression et par l'envoi massif du contingent. De 200 000 hommes début 1956,

les troupes présentes en Algérie passèrent à 450 000 hommes en juillet, afin d'y assurer le « quadrillage » de la population réclamé par Robert Lacoste, le nouveau gouverneur socialiste du pays. Le 17 mars 1956, Guy Mollet signait avec son ministre de la Défense, Bourguès-Maunoury, celui de la Justice, François Mitterrand, et Robert Lacoste un décret relatif à l'application de la justice militaire en Algérie donnant les pleins pouvoirs à l'armée. Dès le début de janvier 1957, les parachutistes du général Massu s'engagèrent dans « la bataille d'Alger », torturant tous ceux qu'ils soupçonnaient d'aider le FLN et multipliant les exécutions sommaires. Plus de 3 000 Algériens furent portés disparus.

Pendant que les militaires réprimaient sans relâche, les partisans de l'Algérie française menaient une campagne haineuse pour exiger toujours plus de répression et, en particulier, l'exécution des condamnés à mort, campagne dirigée contre le FLN, mais aussi contre les communistes. C'est ce contexte qui pesa dans la décision d'exécuter au plus vite Fernand Iveton.

Si celui-ci fut le seul Européen guillotiné, deux cent vingt-un militants de la cause algérienne subirent le même sort, sans parler de toutes les autres exactions commises par l'armée au cours de cette guerre dont Mitterrand, Guy Mollet et les responsables socialistes de l'époque, avec la caution du Parti communiste, assumèrent la responsabilité, en bons défenseurs du colonialisme français.

Aline RETESSE

Leur société

• Cité La Busserine – Marseille

Colère face à un habitat qui se dégrade

Les habitants de La Busserine, un grand ensemble dans les quartiers Nord de Marseille, sont en colère. Depuis plusieurs années tout se dégrade, et ils ont beau protester auprès de la Logirem, la société gérante, rien n'y fait.

Dans telle tour, l'ascenseur ne montera qu'au 12^e étage; pas question de s'arrêter avant! Les façades, les cages d'escaliers, les parties communes, les installations électriques, ne sont pas entretenues et inéluctablement, avec le temps, se dégradent. Lorsque des habitants en ont assez de cette situation et s'en

eux veulent être relogés avec un loyer, lui aussi, « à l'identique ». De plus, des locataires ont constaté que certains bâtiments proposés pour le relogement sont aussi dégradés que ceux qu'ils quittent.

Aidés par des associations de défense des locataires, les habitants sont en colère, pro-



Une vue des parties communes dans la cité.

vont, la Logirem condamne alors l'appartement vide en murant l'entrée, mais laisse les fenêtres ouvertes, ce qui provoque des courants d'air dans tout le reste de l'immeuble. Alors de plus en plus d'habitants craquent et s'en vont.

Devant ces méthodes, les locataires se demandent si tout cela n'est pas prémédité. Une opération de rénovation du quartier dans le cadre de l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) permettra à la Logirem de toucher des subventions, de réhabiliter et de loger de nouveaux habitants avec un loyer... « amélioré ».

La Logirem propose de reloger les habitants, certes. Mais dans quelles conditions, dans quel quartier et surtout avec quel loyer? Elle annonce ainsi un relogement « à l'identique ». Un locataire en appartement de type 4 sera bien relogé dans un autre type 4; mais en général il sera plus grand et donc au loyer plus élevé. Bien des locataires n'en ont pas les moyens;

testent et s'organisent pour refuser les diktats de la Logirem.

À la dernière réunion organisée par les associations, des élus locaux et des élus de gauche de la mairie d'arrondissement, vertement interpellés, ont décidé de créer... une commission. Voilà qui ne réparera pas les ascenseurs, et une dame en colère a déclaré que des bla-bla, elle en avait assez; elle a rappelé que cette situation dure depuis quatre ans et que, à l'époque déjà, les élus s'étaient déclarés scandalisés... mais les habitants n'ont pas vu les résultats de leur indignation.

La seule garantie pour les locataires c'est justement ce qu'ils sont en train de faire: s'organiser, refuser collectivement de partir dans n'importe quelles conditions, s'adresser à l'opinion publique et prendre contact avec d'autres cités de Marseille qui subissent exactement les mêmes avanies de la part de ces bailleurs qui se prétendent « sociaux ».

Correspondant LO

Au sommaire de Lutte de Classe n° 142 (mars 2012)

- L'importance du vote pour la candidate communiste Nathalie Arthaud
- Italie: du gouvernement d'un capitaliste à celui du grand capital
- La grande distribution... des profits pour les actionnaires
- La déréglementation financière: la cause de la crise... ou sa conséquence?
- Des produits dérivés à la crise des dettes souveraines Quand le monde danse sur un volcan

Prix: 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro



• Île de la Réunion

La colère contre les bas salaires et la vie chère

Durant plusieurs jours, le mécontentement contre la vie chère, le manque d'emplois, les bas salaires, s'est fortement exprimé à la Réunion. Des affrontements ont eu lieu la nuit entre des groupes de jeunes et la police. Ces jeunes ont été montrés du doigt, insultés, traités de casseurs.

Mais qui sont les casseurs? Les jeunes qui en ont assez de la vie insupportable qu'on leur impose, et dont bien plus de la moitié ne trouvent pas de travail, ou ceux qui sont responsables d'une telle situation? Beaucoup de travailleurs réunionnais ont vu avec sympathie la colère s'exprimer; une colère qui couve d'ailleurs depuis longtemps déjà.

C'est la protestation des patrons transporteurs qui a été à l'origine de l'étincelle qui a embrasé l'île. À l'annonce de l'augmentation des carburants et du gaz au 1^{er} février, ils ont revendiqué une baisse des carburants de 25 centimes. Malgré leur démagogie faite autour d'une baisse « pour tous », c'est évidemment pour eux que ces patrons revendiquaient. Mais se sentant elle aussi concernée, la population s'est également mobilisée.

Les transporteurs ont bloqué les routes les 14 et 15 février et obtenu à un prix préférentiel du gazole. Cette baisse de prix, payée sur les deniers publics, devrait coûter environ 10 millions d'euros pour l'année 2012. En revanche, pas un centime

n'a été demandé à la Société réunionnaise des produits pétroliers (SRPP), filiale de Total et Shell qui fait pourtant tous les ans d'énormes bénéfices.

Comme la baisse obtenue était encore loin des 25 centimes par litre demandés, le mouvement a continué par le blocage des accès de la SRPP dans la ville du Port. C'est lors de ce blocage que les transporteurs ont été rejoints par près de deux cents habitants de la ville qui demandaient à pouvoir

bénéficier eux aussi d'une diminution du prix du carburant et que celle-ci soit étendue à des produits de première nécessité.

La colère s'est ensuite répandue non seulement au Port mais dans le quartier du Chaudron à Saint-Denis, et les jours suivants à Saint-Pierre, Saint-André ou Saint-Benoît. Les jeunes n'étaient pas seuls dans les rues, au Chaudron des pères et mères de famille sont aussi venus crier contre la vie chère. Des habitants se sont retrouvés à quelques dizaines, voire à quelques centaines parfois pour discuter de la situation, dire ce qu'ils avaient sur le cœur et justifier les revendications qu'ils jugent indispensables. De tels rassemblements ont eu lieu

dans plusieurs villes à l'initiative de diverses associations ou simplement d'individus.

De la même façon, il y avait du monde, majoritairement des travailleurs ou des chômeurs, vendredi 24 février devant les grilles de la préfecture pour savoir ce qui allait sortir de la table ronde entre « les acteurs légitimes de la vie politique, économique et sociale », desquels étaient exclus d'ailleurs les syndicats des salariés. Cette réunion, initialement prévue pour discuter des prix des carburants et uniquement avec les transporteurs, a été finalement élargie à d'autres catégories sociales et à la question de la vie chère.

Mais quelle déception

quand, au bout de cinq heures, n'ont été annoncées que des mesures dérisoires: huit centimes de baisse sur les carburants pour tout le monde, la bouteille de gaz à 15 euros comme annoncé en début de mois, la baisse ou le gel des prix de quarante produits de première nécessité et la création d'une zone de stockage des carburants, censée concurrencer à terme la SRPP. Ces mesurées, si elles voient le jour, seront financées presque exclusivement sur les deniers publics, par le biais de ponctions sur les taxes perçues par l'État et les collectivités locales. Les patrons de la SRPP contribueront quant à eux à hauteur de deux centimes. Même pas de quoi égratigner leurs profits!

Malgré tout, si les gouvernants ont finalement lâché quelque chose, c'est parce qu'ils craignent les colères populaires. Alors, autant que celles-ci s'expriment et mettent en avant les objectifs qui s'imposent: l'interdiction des licenciements, la répartition du travail entre tous et la création par l'État d'emplois utiles. Il faudrait imposer également le contrôle sur les comptes et sur les prix des grandes sociétés de distribution, responsables de la vie chère, et indexer les salaires sur l'inflation.

Émile GRONDIN

Tout sauf s'en prendre aux patrons

Le préfet, ainsi que des élus de droite et même de gauche, ont multiplié les appels au calme, fustigeant ceux qui ont appelé à manifester « dans la situation difficile dans laquelle se trouve la Réunion ». Leur crainte, palpable, était que le mouvement s'étende et entraîne les travailleurs, les pauvres.

Le représentant de l'État a rempli son rôle de protection de l'ordre établi en faisant intervenir contre les manifestants un renfort de

200 gendarmes venus de France et de Mayotte.

La première adjointe du maire PS de Saint-Denis a pour sa part déclaré qu'elle « n'est pas nostalgique du tout de 1991 (premières émeutes dans ce quartier) mais qu'à l'époque il y avait des raisons, alors qu'aujourd'hui le Chaudron a changé »... mais certainement pas la vie difficile qui y règne!

Le Parti communiste réunionnais s'est quant à lui déclaré solidaire des manifestants

et demande qu'une prime de vie chère de 200 euros, versée durant quatre mois par l'État, soit immédiatement donnée aux plus pauvres. Tant mieux pour ceux qui la recevraient mais c'est tout de même une façon d'éviter de désigner clairement les responsables de la vie chère, entre autres les grands patrons de l'import-export et du grand commerce qui vendent leurs produits en moyenne 36% de plus qu'en métropole.

E.G.

• Logement

Non aux expulsions!

Le 15 mars prochain marquera la fin de la trêve hivernale, et des milliers de familles vont être à nouveau menacées d'expulsion de leur logement. La Confédération nationale du logement (CNL) rappelle que, en 2010, les contentieux locatifs ont atteint leur plus haut niveau, avec 158 000 cas et près de 110 000 décisions de justice concernant des loyers impayés.

Les expulsions s'accroissent car de plus en plus il faut consacrer au moins la moitié de ses revenus au loyer, alors que la montée du chômage et de la précarité font que bien des familles ont du mal à le payer. Lors de cet hiver plutôt rigoureux, on a pu voir des familles devoir hésiter entre se chauffer et payer leur loyer.

Alors qu'une telle situation

exigerait la mise en place d'aménagements de la part des pouvoirs publics, le gouvernement n'a rien trouvé de mieux que de durcir la loi – la loi Boutin – au profit des propriétaires et au détriment des locataires.

En effet, cette loi a divisé par trois les délais qui permettaient aux familles qui risquaient de perdre leur logement de chercher des solutions avant d'être expulsées. Elle a abaissé des plafonds de ressources et rendu plus difficile d'obtenir le maintien dans les lieux. Tout cela rend le statut de bien des locataires de plus en plus précaire et contribue à les pousser plus vite hors de leur logement. C'est un des moyens dont se sert ce gouvernement pour masquer ses carences et notamment l'absence d'une politique de construction de

logements sociaux à des prix abordables. La CNL estime qu'il faudrait construire chaque année au moins 250 000 de ces logements.

Pour exiger l'arrêt des expulsions et des saisies, le gel des loyers et la maîtrise des charges locatives, la réévaluation de 25% des aides au logement et

l'abrogation de la loi Boutin, la CNL appelle à manifester le 10 mars prochain, à 14 h 30, à Paris place de la Bastille.

Jacques FONTENOY



• COFPA - Albany – Saint-Junien (Haute-Vienne)

Non à la fermeture de l'entreprise !

Jeudi 23 février lors d'un CCE, après avoir refusé pendant longtemps de répondre aux questions des militants syndicaux, alors que des rumeurs couraient, la direction d'Albany International a finalement confirmé la fermeture de l'usine technique de support de toiles non tissées de Saint-Junien, et le licenciement de 133 salariés. Dans le même temps, les machines étaient mises à l'arrêt tandis que la direction locale était injoignable.

Les salariés d'Albany subissent le bon vouloir d'actionnaires qui en veulent toujours plus depuis le rachat des usines Cofpa par le groupe Albany International, parmi les quatre principaux fournisseurs de l'industrie papetière dans le monde, leader mondial du feutre, qui emploie quelque 6 200 personnes et qui a fait 1,8 milliard de bénéfices en 2011.

Depuis des années, ce groupe ne cesse de racheter des concurrents, de restructurer, de fermer des usines dans une stratégie globale de concentration de ses activités pour s'assurer une rentabilité maximum. En 2001, il a fermé le site de Gond-Pontouvre, près d'Angoulême,

mettant à la porte 150 salariés. En 2004, profitant de la « générosité » des pouvoirs publics (terrain gratuit, rachat de bâtiments anciens, aménagement de l'accès à la nouvelle usine pour 1,5 million d'euros), une partie de la production de Sélestat (Bas-Rhin) a été délocalisée à Saint-Junien avec pour conséquence la suppression de 75 emplois. En 2009, c'était au tour de l'usine de Ribérac, en Dordogne. Elle n'était soi-disant plus adaptée au marché, malgré sa compétence reconnue depuis longtemps. L'annonce brutale de sa fermeture a entraîné 88 licenciements.

Aujourd'hui, c'est le tour de l'usine ultra-moderne de Saint-Junien, qui n'a que huit



ans, ce qui fait dire à certains travailleurs que les patrons ont dû en gagner de l'argent sur leur dos pour avoir déjà amorti leurs investissements ! En effet, le site de Saint-Junien est le plus rentable du groupe en France (17%) avec un bénéfice de 4 600 000 euros !

Les travailleuses et les travailleurs d'Albany ont décidé de se battre pour empêcher la fermeture de l'entreprise : ils sont allés à la rencontre de la population sur les marchés et devant les grandes surfaces de Saint-Junien avec une pétition

de soutien, et ont occupé l'usine pendant le week-end. Bien sûr, l'annonce de cette fermeture a semé la colère et l'inquiétude dans toute la population de Saint-Junien et des alentours.

Une rencontre avec la direction locale, sortie finalement de son trou, a eu lieu lundi 27 février après-midi à la sous-préfecture sans que les représentants du patron lâchent un mot, sauf pour demander aux

militants syndicaux d'assurer leur sécurité s'ils viennent à l'usine, ce que bien sûr ceux-ci ont refusé !

Aujourd'hui, il est vital pour l'ensemble des travailleurs de sauver leurs emplois et leurs salaires. L'affaire Albany montre que ce ne serait pas un problème, à condition de prendre sur les profits accumulés par de tels groupes capitalistes.

Correspondant LO

• SNCF – Orléans-Les Aubrais

Une colère unanime

Jeudi 23 février, la quasi-totalité des agents des gares d'Orléans-Les Aubrais et des petites gares rattachées étaient en grève pour protester contre la désorganisation totale du service et la dégradation de leurs conditions de travail depuis le début de l'année. Plus des deux tiers des agents de maîtrise et même quelques cadres ont aussi fait grève, tant le mécontentement est profond.

À 9 h 30, ce sont près de cent cheminots qui se sont rassemblés en gare d'Orléans, puis qui ont envahi les locaux et exigé d'être reçus par les représentants de la direction. Beaucoup ont pu ainsi dire leur

écœurement face aux pannes et dysfonctionnements quotidiens. Il n'y a pas un jour sans retard, sans ordres et contre-ordres qui bouleversent le travail et pourrissent la vie des cheminots au travail et des

usagers qui y vont ! La moitié des rames est immobilisée, à cause du froid selon la direction mais tous les cheminots savent bien que c'est faute d'effectifs permettant un entretien correct. De même, la circulation des trains a été perturbée plus de trois jours car un poteau caténaire est tombé, victime de la rouille. C'était imprévisible selon la direction... sauf que ce poteau, comme bien d'autres, est signalé par les cheminots comme dangereux depuis plus

de dix ans ! Ce qui a fait dire à un cheminot qu'il avait mis bien plus de bonne volonté à rester debout que la direction n'en met à embaucher pour que la SNCF puisse fonctionner correctement !

Pendant près de deux heures, les cheminots ont vidé leur sac devant les représentants de la direction, qui se disaient impuissants. Ils ont notamment réclamé cinq postes supplémentaires pour les agents de manœuvre, à l'accueil et aux

guichets ainsi que l'embauche au statut des CDD. Ceux des petites gares ont protesté contre les pressions de l'encadrement pour leur faire déneiger seuls les quais, alors que ce travail était fait auparavant par des équipes de quatre cheminots de la voie, dont les brigades et les postes ont été supprimés.

Tous se sont ainsi retrouvés soudés et solidaires face à une direction qui ne pense que rentabilité.

Correspondant LO

• Eurocopter – Marignane (Bouches-du-Rhône)

Un terrible accident

Dans la nuit du 21 au 22 février, un ouvrier intérimaire de 62 ans a été victime d'un accident très grave au hangar M. L'accident a eu lieu vers 3 heures du matin, la pire heure du fait de la fatigue accumulée. Il contrôlait un appareil Super-Puma quand il est tombé au sol de plusieurs mètres. Atteint de nombreuses fractures, dont plusieurs au crâne, à ce jour il est dans le coma.

Ses collègues sont écœurés de voir aujourd'hui la direction manifester le plus grand zèle concernant la sécurité alors que les contrôleurs sont sollicités en permanence pour valider une opération et permettre à un appareil de

sortir plus vite de la chaîne. Les appareils en fabrication sont entourés d'échafaudages mobiles, sur roulettes, appelés « praticables ». Et les praticables du hangar M sont vétustes, dangereux, mal entretenus, et parfois en nombre insuffisant.

Les freins de l'un lâchent facilement, et le praticable s'écarte alors de l'appareil, risquant de précipiter l'ouvrier dans le vide. La rambarde de l'autre est mal soudée. Un ouvrier a failli tomber la même semaine à cause d'une rambarde défectueuse.

Dès le lendemain de l'accident ce fut la grande opération de nettoyage dans le hangar M. Jamais le hangar n'avait été aussi propre et rangé. Cette frénésie de rangement précédait en fait la visite

de l'inspection du travail qui, arrivée plus de 48 heures après les faits, le vendredi 24 février au matin, n'a pu que constater que le M était un endroit propre et bien organisé.

Mais en fait, pour accélérer la production, la hiérarchie fait faire n'importe quoi, n'importe comment, dans n'importe quelles conditions. Depuis des années, les cadences augmentent. La production est passée de 25 appareils de ce type par an environ, il y a dix ans, à 43 en 2011. Il en est

prévu 56 en 2012. Alors, pour l'obtenir, la direction impose les 3x8 et des heures supplémentaires. À quoi s'ajoutent les pressions constantes des chefs petits et grands.

La course à la rentabilité et les économies sur la sécurité peuvent avoir sur les travailleurs des conséquences dramatiques et il leur faut y résister. On vient au travail pour gagner sa vie, pas pour risquer de la perdre.

Correspondant LO

• Snecma – Villaroche (Seine-et-Marne)

Débrayages pour les salaires

Pour la Snecma, cette année encore les résultats sont au beau fixe. Dans l'aéronautique il n'y a pas de crise. Au point que la direction se vante dans des communications internes de ses résultats: +9,1 % de chiffre d'affaires, +35 % de hausse du bénéfice, qui s'élève à 1,16 milliard d'euros. Mais si la Snecma est généreuse pour les actionnaires, pour les salariés la direction a proposé 1,3 % pour l'année, ce qui a été ressenti à juste titre comme une provocation.

Il y a vingt-cinq ans, la Snecma embauchait à deux fois le smic mais maintenant le salaire d'embauche est de 1 350 euros net pour un bachelier et de 1 700 à 2 000 euros pour un ingénieur débutant.

Des débrayages dans tous les établissements du groupe ont été appelés par les syndicats. À Villaroche, mercredi 15 février, un premier débrayage a

regroupé environ 250 travailleurs. Ils sont partis rendre visite à un bureau géant de 300 ingénieurs, qui ont finalement cessé le travail. L'après-midi, l'autre équipe a pris le relais.

Une semaine plus tard, le PDG du groupe pensait pouvoir parader dans l'atelier de montage des moteurs d'avions, il a été reçu par une centaine de salariés alertés par les sirènes des palans. Ils lui ont dit ce qu'ils pensaient de sa politique, ce qui a redonné le moral à tous.

Malgré les vacances scolaires, des débrayages ont lieu avec défilés dans les bâtiments ou jeux de cartes dans les locaux de la direction. Même si tout le monde ne participe pas, tous suivent l'affaire avec sympathie. Il reste maintenant à élargir le mouvement dans tous les bâtiments du site, car tous les salariés sont concernés.

Correspondant LO

• Agrati – Fourmies (Nord)

La grève arrache une augmentation

L'usine Agrati de Fourmies, dans le Nord, emploie un peu plus de 150 ouvriers. Ils produisent des vis pour l'automobile. Ils se sont presque tous mis en grève jeudi 16 février pour réclamer des augmentations de salaires.

Le groupe Agrati France est le produit d'une tractation du début 2010 entre capitalistes. Quatre usines de visserie, dont celle de Fourmies, ont été rachetées par un groupe italien, avec une participation de 48 % de PSA et Renault, aidés par l'État. Les trusts automobiles ont imposé une réorganisation à leur sous-traitant en fermant une usine et en supprimant plusieurs dizaines d'emplois. En septembre dernier, la première conséquence de ces changements a été la rupture d'approvisionnement et l'arrêt de la plupart des usines européennes du groupe PSA

pendant plusieurs semaines. Depuis, la direction d'Agrati prétend régulièrement que les choses s'améliorent mais qu'elle a perdu beaucoup d'argent.

Mais les travailleurs eux aussi ont perdu beaucoup d'argent avec la hausse des prix. Les propositions d'augmentation de salaire pour l'année 2012 sont donc apparues comme une véritable provocation. La direction proposait 20 euros au mois de mars, puis 15 euros au 1^{er} octobre.

Mercredi 14 février, le directeur et le DRH ont fait le tour des ateliers pour expliquer qu'il ne fallait pas faire grève puisque même quand nous travaillons, l'usine vend sa production à perte. Les ouvriers lui ont répondu en se mettant en grève le lendemain. Les pertes de l'usine sont le produit des magouilles d'Agrati, PSA et Renault. Les travailleurs n'ont pas à en faire les frais.

La grève a été reconduite dans chaque équipe, et le 20 février le nombre de grévistes a même augmenté. En fait seuls les travailleurs en formation et les chefs continuaient alors à travailler dans un atelier.

Les ouvriers réclamaient une augmentation de 50 euros par mois et une prime de 1 000 euros. Devant la détermination des grévistes, la direction a dû améliorer ses propositions à plusieurs reprises. Finalement, dans l'après-midi du 21 février, la fin de la grève a été décidée avec une augmentation de 45 euros dès le 1^{er} janvier et une prime de 200 euros. Le travail a alors repris avec le sentiment d'avoir fait plier la direction. Son discours ne vaut vraiment plus rien quand les ouvriers sont unis et combattifs, et elle sait alors trouver de l'argent pour les salaires.

Correspondant LO

• Honeywell – Condé-sur-Noireau (Calvados)

Ça a chauffé

Mercredi 22 février, la situation s'est accélérée à l'usine d'Honeywell à Condé-sur-Noireau. La direction du groupe Honeywell a annoncé fin 2011 sa décision de fermer l'usine en 2013, avec les 325 emplois qu'elle compte, un rude coup pour les salariés, et bien au-delà, dans une ville de moins de 5 000 habitants.

Pour l'instant la direction fait traîner, dans toutes les réunions possibles, et s'engage au minimum. Elle ne dit rien pour les travailleurs exposés à l'amiante: le site d'Honeywell a continué d'empoisonner les travailleurs jusqu'à l'arrêt officiel de l'amiante (1997), et des

générations de travailleurs et d'habitants de la ville ont payé pour ce fléau.

La direction devait donc détailler son plan mercredi 22 dans une réunion prévue à l'usine. Elle a annoncé... 1 150 euros par année d'ancienneté comme

prime de licenciement. Autant dire une misère, alors que le groupe Honeywell est riche (plus de trois milliards de bénéfices nets en 2011!).

Le personnel, outré, a investi la réunion pour réclamer des réponses de la part des dirigeants. Ceux-ci ont baissé la tête sans rien dire, pendant des heures, jusqu'à ce qu'ils décident de partir et de disparaître. Le lendemain, la direction était aux abonnés absents et le personnel, sans cadres et sans

ordres de production, restait réuni devant l'entreprise. Un gros feu de pneus et de palettes y était entretenu, et la colère était grande. Le face à face, ou plutôt le face à rien puisque la direction continuait à se terrer, a continué vendredi 24.

Le patron a finalement proposé une nouvelle réunion le 27 février, qui s'est tenue dans un golf voisin, avec un service d'ordre impressionnant. La direction y a lâché une augmentation de ses promesses:

1 500 euros par année d'ancienneté, en plus d'une prime de 13 000 euros, avec un minimum pour le total de 30 000 euros par personne. Largement plus que ce qu'elle évoquait jusqu'alors! Autant dire que le coup de colère des 22 et 23 février a marqué et a montré que les ouvriers n'entendent pas se laisser faire.

Honeywell a les moyens de payer, alors il n'est pas question de laisser ce groupe s'en sortir comme ça!

Correspondant LO

• Bosal-le Rapide – Beine-Nauroy (Marne)

Les travailleurs se sont fait respecter

Pendant dix jours, les 150 travailleurs de Bosal-le Rapide à Beine-Nauroy, près de Reims, ont été en grève et ont occupé leur usine. Ils protestaient contre les conditions dans lesquelles se faisaient 93 licenciements pour cause de délocalisation en Allemagne, en fait en Hongrie via des accords de sous-traitance d'une grande partie de la production. Ainsi, les attelages de remorque pourront être étiquetés « made in Germany », comme auparavant une partie

de la production était labellisée « made in France ».

Ce groupe avait reçu, il y a une dizaine d'années, des aides des collectivités territoriales pour étendre et pérenniser le site de Beine-Nauroy. Si le président du Conseil régional ou la maire de Reims, tous deux socialistes, sont venus apporter leur soutien aux travailleurs, il n'est pas question pour eux de remettre en question la politique de subventions aux entreprises. Il est même question

qu'ils puissent apporter de nouvelles aides à un éventuel repreneur d'une partie des salariés.

La grève et le blocage des expéditions ont gêné les deux constructeurs automobiles, Renault et PSA, si bien que la direction a finalement cédé. Aux indemnités conventionnelles viendra s'ajouter une prime supralégale. Chaque salarié partira avec 25 000 euros net et c'est bien là la moindre de choses.

Correspondant LO



• ArcelorMittal – Florange (Moselle)

L'action continue

Les sidérurgistes d'ArcelorMittal sont entrés dans leur deuxième semaine d'action à Florange, à l'appel de l'intersyndicale. Les bureaux de la direction sont toujours occupés. Au portier de l'usine à froid, les expéditions ont été bloquées pendant 48 heures.

En cette période électorale, les visites de candidats et d'élus se succèdent. C'est ainsi que François Hollande a fait une visite surprise le 24 février au matin. Se gardant bien de prendre trop d'engagements vis-à-vis des travailleurs, il a juste expliqué son projet de loi pour imposer aux groupes industriels voulant fermer une installation de la céder à un repreneur. Encore faudrait-il qu'il y en ait un... et qu'il ne licencie pas à son tour comme c'est le cas la plupart du temps! Après le départ de Hollande, bien des travailleurs restaient sceptiques.

Les sidérurgistes ont gardé en mémoire la volte-face de Mitterrand en 1984. Trois ans après avoir promis que « pas un seul

boulon, pas une seule usine ne seraient démontés », il supprimait des dizaines de milliers d'emplois. Des sites entiers étaient rasés : Réhon, Homécourt, Herserange, Jœuf, Hagondange, Rombas, pour n'en citer que quelques-uns.

Lundi suivant 27 février, ce sont les déclarations de Sarkozy à la radio qui alimentaient les discussions. Celui-ci s'engageait à mettre 150 millions sur la table pour financer des investissements. Comme si Mittal, numéro un mondial de l'acier, dont le chiffre d'affaires vient d'augmenter de 20% en 2011, avait besoin d'être aidé par l'État pour continuer à faire tourner ses installations!

Il a ajouté qu'il ferait des propositions très précises à la fin de la semaine. Mais on a vu, à Gandrange, ce que valaient les promesses de Sarkozy! Les travailleurs, qui ne sont pas dupes, vont poursuivre leur mobilisation. D'autres actions sont programmées pour les jours qui viennent. Ils sont bien décidés à être « le pire cauchemar de ce gouvernement ».

Correspondant LO

Sarkozy, pitoyable bonimenteur

« Allez-vous faire quelque chose pour Florange, Nicolas Sarkozy? » a demandé sur RTL lundi 27 février Jean-Michel Apathie à son invité. « Oui, la France ne laissera pas tomber son industrie sidérurgique... nous agissons comme j'ai eu l'occasion de le faire pour Alstom ».

Sarkozy se vante beaucoup d'avoir sauvé l'Alstom... il y a huit ans, en 2004. Il a alors sauvé les actionnaires d'Alstom car le groupe est redevenu très rentable l'année suivante. En

2010, Alstom a fait 1,2 milliard de bénéfices sur lesquels les actionnaires ont croqué 360 millions. Le tiers, 120 millions, est revenu à Bouygues, principal actionnaire du groupe et grand ami du président des riches.

Pour les travailleurs, c'est une autre histoire. Alstom comptait 105 000 travailleurs, mais de plans de suppression d'emplois en cessions de pans entiers de l'activité, il n'en compte plus que 92 500 maintenant.



Pour maintenir l'emploi, il faut prendre sur les bénéfices

Pour justifier les arrêts temporaires ou définitifs d'installations en Europe, ArcelorMittal a mis en avant la diminution de la demande d'acier en Europe. Une demande qui, en réalité, selon les chiffres de l'Association mondiale de l'acier, a globalement augmenté de 4,6 %!

Certes, la production d'acier plat – utilisé dans l'automobile, la construction navale – d'ArcelorMittal a chuté de 2,6% en Europe l'an dernier, mais c'est plus le résultat des choix du groupe, qui a préféré faire des marges bénéficiaires importantes, quitte à vendre moins.

Mais au final, l'année 2011 aura été une bonne année pour les actionnaires d'ArcelorMittal, qui vient de publier ses résultats.

Au 31 décembre, le groupe avait une trésorerie de 9,5 milliards d'euros, de quoi voir venir, avec un chiffre d'affaires qui progresse de plus de 20%, un bénéfice brut en hausse de 19%. La production de minerai est en hausse : plus 10% pour le fer et plus de 20% pour le charbon. Tout est à l'avenant.

Avec un bénéfice net de 1,7 milliard, ArcelorMittal est certes loin des 7,9 milliards de 2007. Mais en cinq ans le groupe a accumulé 19 milliards d'euros de bénéfices nets.

Les dividendes versés aux actionnaires pour 2011 seront maintenus, mais pas les emplois : 6 000 suppressions sont prévues dans l'année en Europe, dont 1 100 en Roumanie, 1 450 en Pologne, 700 rien qu'au cours de ce premier trimestre en République tchèque. Et l'avenir des installations de Florange en

Lorraine s'assombrit, le groupe choisissant de faire tourner à plein régime ses installations les plus profitables et de mettre les autres en sommeil.

Pendant la crise, les bénéfices continuent donc pour ArcelorMittal. Les accidents du travail aussi. Un ouvrier d'une entreprise sous-traitante est mort, un autre a été blessé, mercredi 1er février, sur le site de Florange en Lorraine. Ils gonflaient le pneu d'un engin de chantier lorsque celui-ci a explosé. Une enquête est en cours.

Il n'y a aucune raison d'accepter les nouvelles suppressions d'emplois ou fermetures de sites. Il faut arrêter l'hémorragie d'emplois, en interdisant les licenciements et en prenant sur les richesses accumulées par les patrons pour maintenir emplois et salaires de tous.

Étienne HOURDIN

• Indre

Face aux pressions de toutes sortes, Les inspecteurs du travail manifestent

Jeudi 23 février, plus de 200 personnes des secteurs public et privé se sont rassemblées devant l'Union des entreprises de l'Indre à Châteauroux, suite à l'appel d'un grand nombre d'organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, FSU, Sud, UNSA). Ce rassemblement, qui s'est transformé en manifestation jusqu'à la cité administrative, avait pour but de dénoncer les pressions exercées sur les inspecteurs du travail du département.

Les faits remontent au mois de juillet 2011 lorsque l'UDEI (Union des employeurs de l'Indre, qui rassemble le Medef et la CGPME) a adressé une lettre au ministre du Travail, lui demandant de calmer ces inspecteurs « zélés » qui

empêchent les patrons d'agir comme bon leur semble. La direction régionale puis le ministre du Travail ont fini par répondre que l'inspection du travail avait le droit de contrôler les entreprises. Depuis, le patronat de l'Indre a changé de

méthode: il dépose des plaintes systématiques après chaque contrôle où des infractions sont constatées.

En apparence, le ministère soutient l'inspection du travail mais, dans les faits, les pressions exercées par le patronat pour empêcher ou limiter les effets des contrôles sont retransmises par la hiérarchie sur les agents. Celles-ci viennent s'ajouter à une dégradation constante des conditions de travail. L'accumulation des dossiers oblige, par exemple, à multiplier les

heures de fermeture au public.

Malgré quelques recrutements ces dernières années, la charge de travail a augmenté. Le ministère a imposé un pilotage du travail des inspecteurs et contrôleurs avec des objectifs chiffrés de contrôle ne correspondant pas à l'attente et à la demande des travailleurs qui viennent à l'inspection du travail pour résoudre des problèmes d'heures supplémentaires non payées ou de harcèlement moral...

C'est ce contexte dégradé

ainsi que le mépris de la hiérarchie qui ont poussé Romain Lecoustre, jeune contrôleur, à se suicider le 18 janvier dernier. Le 7 février, plus de 600 agents se sont rassemblés à Paris et des milliers étaient en grève dans tout le pays pour exprimer leur colère face à ce nouveau suicide. Un autre appel à la grève a d'ailleurs été décidé, nationalement, le 15 mars. Une mobilisation encore plus importante est attendue à Paris ce jour-là.

Correspondant LO

• Groupe Renault

11 milliards en caisse

Il faut augmenter les salaires et embaucher !

Jeudi 16 février au matin, la direction de Renault organisait une conférence de presse sur les résultats 2011. Elle était retransmise par vidéo sur les ordinateurs des salariés, notamment au Technocentre Renault, à Guyancourt, dans les Yvelines.

Ceux-ci ont pu ainsi entendre le PDG Carlos Ghosn répondre aux journalistes et surtout rassurer les actionnaires sur la bonne allure des résultats financiers 2011 de Renault : le chiffre d'affaires est en hausse de 9,4 % par rapport à 2010. Après avoir pleuré mière sur les ventes de véhicules, Renault a en fait augmenté ses ventes de près de 4 %. Les actionnaires ont de quoi être

satisfaits : l'action a grimpé en un an de 49 % et les dividendes sur 2011 seront multipliés par quatre. Enfin, le groupe dispose au total de 11 milliards d'euros de liquidités.

Mais l'après-midi la musique était différente : le PDG s'adressait cette fois à l'ensemble des salariés de Renault. Tout en les félicitant poliment, il appelait à « revaloriser Renault », entonnait le refrain patronal sur

la compétitivité comparée des entreprises françaises et allemandes et incitait les travailleurs à continuer les efforts pour « faire gagner Renault ».

Les résultats du groupe sont évidemment le produit du labeur des travailleurs de Renault, des prestataires et des intérimaires. Le salaire de Ghosn lui-même, au troisième rang des PDG les mieux payés du CAC40, avec un salaire annuel de 9 millions d'euros, a suscité les mêmes commentaires.

La contrepartie, c'est la dégradation des conditions de travail et le renforcement de l'exploitation

dans les usines et au Technocentre. L'embauche est arrêtée et le recours aux intérimaires, aux stagiaires et aux apprentis pour tenir les postes – surtout les postes durs en production – est la règle générale. Tous ces travailleurs, jeunes ou non, savent qu'aucun espoir d'obtenir un CDI n'existe. Depuis des années, la direction a une politique de suppressions de postes, ne remplace pas les départs et a réussi à sortir une production égale avec beaucoup moins de travailleurs.

Plutôt que de déplacer le travail, les directeurs des sites déplacent les travailleurs d'une

usine à l'autre, à plusieurs centaines de kilomètres de distance, de Sandouville près du Havre ou de Douai dans le Nord à Flins en région parisienne, par exemple. À des périodes de chômage partiel, à des journées non travaillées, succèdent ainsi des débordements et des samedis obligatoires.

En ajoutant à cela les salaires quasiment bloqués – l'augmentation générale n'aura été que de 1,7 % en 2011 et les primes ont fondu – le mécontentement des salariés s'accumule, et à juste titre.

Correspondant LO

• Dans les usines Renault

La morgue du patron ne passe pas

Jeudi 23 février, à la veille des négociations annuelles entre patrons et directions syndicales, des débrayages étaient organisés avec un succès certain dans les usines et bureaux d'études du groupe Renault.

Le lendemain, la direction annonçait que la prime d'intéressement aux résultats financiers serait inférieure à celle versée en 2011. Le sentiment que le patron se moque littéralement des travailleurs a provoqué un peu partout des débrayages, souvent plus importants que la veille. À Flins, 350 travailleurs

sur les deux équipes ont arrêté le travail, au Montage et dans d'autres secteurs. À Cléon, à Villeroy, à Sens, à Cergy et au Mans, des centaines de travailleurs ont, pour les mêmes raisons, débrayés le 24 février.

Et il y a de quoi : outre la prime d'intéressement en berne, alors qu'elle représentait

il y a encore quelques années près de deux mois de salaire d'un ouvrier, le résultat de l'augmentation générale de salaire « négociée » n'est pas brillant. La direction de Renault a beau annoncer 3 %, c'est un tour de passe-passe qui reste en travers de la gorge. Pour les ouvriers l'augmentation se résume à 1,3 % en mars et 1 % en octobre et pour les employés et techniciens, agents de maîtrise, c'est 1,3 % en mars

et 0,7 % en octobre. Quant à l'augmentation individuelle de 0,8 %, elle est versée à la tête du client et ne peut donc être prise en compte dans le calcul.

Lundi 27 et mardi 28, des débrayages ont repris, plus ou moins nombreux, dans les usines de Flins, du Mans, de Cléon. Au Technocentre de Guyancourt, mercredi 29 550 personnes ont participé à un débrayage d'une heure.

Puisque les actionnaires

touchent le jackpot – le dividende versé par action augmente de 286 % en 2012 – tous savent que les coffres sont pleins et ce, grâce au travail des dizaines de milliers de salariés Renault, intérimaires et prestataires. Alors, les salaires doivent être sérieusement revalorisés.

Correspondant LO

• Renault Cléon

Augmentez nos salaires !

Jeudi 23 février, un débrayage était organisé à l'usine de moteurs de Renault Cléon, à l'appel de toutes les organisations syndicales hormis la CGC. Il a principalement été suivi par les travailleurs des chaînes de montage, là où les salaires sont les plus bas.

Quelque 200 travailleurs le matin et autant l'après-midi ont manifesté dans l'usine. Les cortèges étaient bruyants et dynamiques avec des slogans comme « Augmentez nos salaires », « Qu'est-ce qu'on veut ? Des sous ! ».

Les intérimaires restés à leur poste souriaient, autant par sympathie que devant le spectacle ridicule des cadres qui essayaient de faire le travail.

Le lendemain, jour chômé dans plusieurs secteurs, la direction annonçait ses mesures : des augmentations ridicules et une prime d'intéressement divisée par deux par rapport à

l'année dernière, ce qui se traduit par une baisse du pouvoir d'achat de tous.

En quelques minutes, 130 travailleurs des chaînes de montage se sont rassemblés et sont de nouveau partis manifester dans l'usine. L'annonce qu'à Flins 300 grévistes avaient arrêté la production a donné envie de faire pareil.

Mardi 28, plus d'une centaine de grévistes de l'équipe de nuit ont débrayé et sont venus diffuser à l'équipe du matin un tract d'appel à la grève, signé par trois syndicats. À 9 heures du matin, plus de 650 travailleurs étaient en grève, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps dans l'usine. À ceux des secteurs de production s'étaient ajoutés des travailleurs des bureaux et des services.

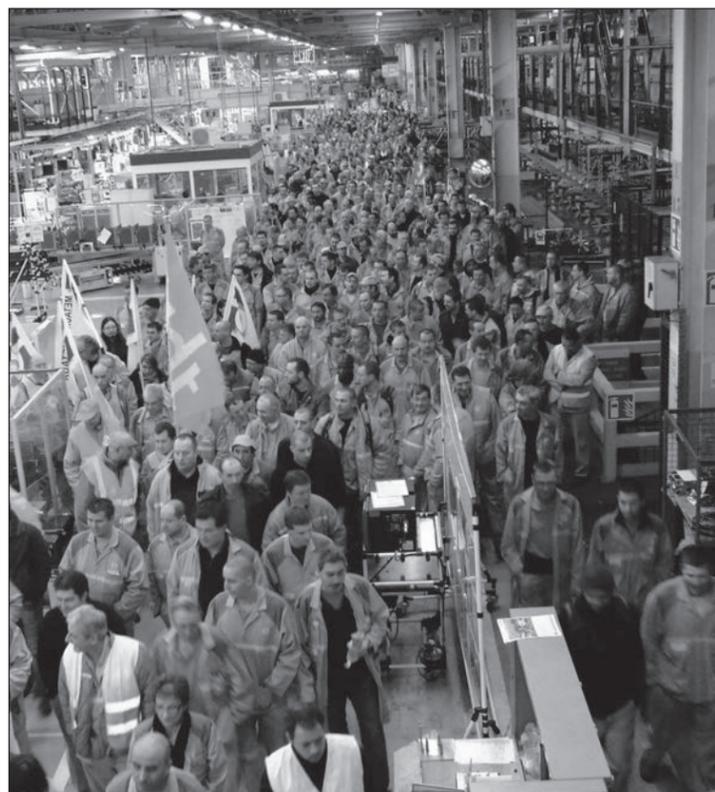
L'équipe du matin s'est ensuite répartie aux portes pour accueillir les travailleurs de l'équipe d'après-midi qui, à 500, ont à leur tour manifesté dans l'usine. En tout, plus de 1 300 travailleurs ont débrayé et

manifesté dans la journée.

Pour tout le monde, ces débrayages sont un succès encourageant mais pas encore suffisant. Le lendemain, mercredi 29 février, encore 550

personnes ont débrayé dans la matinée et décidé en assemblée générale un nouveau débrayage pour le 6 mars, en même temps que les autres usines du groupe.

Correspondant LO



• Entreprises industrielles (Poitou-Charentes)

Hausse record de l'exploitation

Le chiffre d'affaires des 564 plus grosses entreprises industrielles du Poitou-Charentes a augmenté de 12,6 % en 2011 – c'est le record national – et leurs profits bien plus encore pour la plupart. La hausse atteint même 17 % pour l'électronique (Sagem, Thales, Leroy-Somer, etc.) et 20 % pour l'aéronautique et le matériel ferroviaire (EADS, Alstom, etc.). Dans le même temps, les emplois industriels, dont beaucoup sont précaires, n'ont crû que de 1,8 %.

Faire produire plus sans embaucher, c'est le secret des profits records des capitalistes malgré la crise, au prix d'un accroissement de fatigue pour leurs travailleurs. Jusqu'à ce que la colère ouvrière leur explose à la figure.

• Syrie

Face à la répression

Les faux amis du peuple syrien

Le régime de Bachar el-Assad vient de donner une preuve de plus de son cynisme en organisant le 26 février un référendum censé abolir la suprématie du parti Baath tout en maintenant les prérogatives du dictateur. Tandis que l'on votait dans certaines villes, la répression violente continuait dans d'autres comme Homs ou Hama. Le régime présente le référendum comme un succès, mais le peuple syrien continue à vivre une situation dramatique. La répression qui le frappe depuis onze mois maintenant a fait 7 600 morts et des milliers de blessés.

Aujourd'hui, à part la Russie et la Chine qui continuent de le soutenir, il n'est pas un État dans le monde qui ne dénonce la répression et la férocité du régime syrien. Mais, de la part des grandes puissances, c'est un de ces exercices d'hypocrisie dont elles ont une longue pratique.

Il n'y a pas si longtemps,

elles ne trouvaient en effet rien à redire à ce régime, dont elles s'accommodaient alors tout autant que la Chine et la Russie aujourd'hui. Quand Sarkozy faisait de Bachar el-Assad l'hôte de marque d'un défilé du 14 juillet, le président français ne trouvait rien à reprocher à la dictature que le régime imposait déjà à son peuple.

De même, les puissances occidentales trouvaient fort utile le rôle joué par la Syrie au Proche-Orient, notamment au Liban, où lors de la guerre civile en 1976, les troupes syriennes étaient intervenues pour empêcher toute remise en cause du pouvoir de la bourgeoisie libanaise et des équilibres régionaux.

Aujourd'hui comme hier, ce n'est pas le sort du peuple syrien qui guide l'attitude des grandes puissances. Leur seul objectif est désormais de se placer vis-à-vis de ceux qui prendront la suite du régime de Bachar el-Assad, s'il finit par tomber. En cela, elles sont fidèles à la ligne de conduite qu'elles ont adoptée en Tunisie

ou en Égypte lors du départ des dictateurs. Il s'agit d'assurer la continuité de la défense de leurs intérêts. Et, pour cela, il faut au moins qu'elles semblent avoir eu leur part dans l'avènement d'un nouveau régime.

L'attitude des pays voisins qui tentent actuellement de peser sur la Syrie ne vaut pas mieux. Le Qatar ou l'Arabie saoudite qui prétendent jouer les bons offices, eux aussi veulent pouvoir dire qu'ils auront joué leur rôle dans la chute du régime syrien. Et le comble est que ces monarchies moyennageuses ne sont pas les dernières à rechercher des brevets d'une démocratie dont elles privent par ailleurs leur propre peuple.

C'est dire que le peuple syrien n'a aucun allié parmi tous ces États qui dénoncent aujourd'hui le régime de Damas avec qui ils collaboraient hier. Il ne lui reste d'autre choix que de compter sur sa propre lutte contre la dictature, aussi dure qu'elle soit. La prétendue aide que les grandes puissances ou les États voisins pourraient lui apporter serait à l'opposé de ses aspirations démocratiques et sociales. Elle ne peut trouver qu'en son sein la force et les moyens d'abattre cette dictature et de mettre ensuite en place un pouvoir qui représente vraiment les aspirations des travailleurs et des classes populaires.

Jacques FONTENOY

• Sénégal

Le président sortant contraint à un deuxième tour

Malgré les manifestations contestant la candidature et, de fait, la politique du président sortant Wade, l'élection présidentielle a bien eu lieu au Sénégal, dimanche 26 février. Quarante-huit heures après le scrutin, Wade a dû admettre que, loin d'être réélu triomphalement au premier tour, il allait devoir en passer par un deuxième tour.

À propos de l'élection présidentielle au Sénégal et de la campagne menée par Wade, nous publions ci-dessous des extraits du *Pouvoir aux Travailleurs*, journal de nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI).

Wade a commencé sa campagne par une visite chez les grands marabouts de la

confrérie des mourides dans leur « ville sainte » de Touba. Ces marabouts ont des millions de fidèles et leurs paroles sont considérées par eux comme des directives. C'est à ces mêmes marabouts que Wade avait rendu visite dès le lendemain de son élection. Depuis, il n'a cessé de leur donner des cadeaux sous diverses formes. Le dernier en date a été la coquette somme de deux milliards de

CFA au sérigne (*titre équivalent à khalife*) de Touba.

À chacun de ses déplacements à l'intérieur du pays, il « arrose » : des centaines de mètres de pagne par-ci, des boubous par-là, sans oublier les promesses de toute sorte. C'est ainsi que, pour obtenir les faveurs des chefs coutumiers et des chefs de villages, il leur a promis une indemnité mensuelle de 75 000 F CFA (soit l'équivalent de 112 euros) parce qu'ils rempliraient « des fonctions administratives utiles à l'État ».

Mais pendant que Wade gaspille l'argent de l'État dans l'achat de votes pour sa

réélection, les enseignants font la grève pour que les indemnités qui leur ont pourtant été promises depuis longtemps leur soient versées, de même que les logements de fonction qu'ils attendent depuis longtemps soient enfin construits. Il en est de même des habitants des quartiers populaires qui attendent en vain que le gouvernement mette fin aux coupures intempestives de courant devenues de plus en plus insupportables, ainsi qu'au problème d'approvisionnement de la capitale en eau potable.

Les principaux candidats opposés à Wade s'appuient sur le mécontentement populaire

et sur les légitimes aspirations des habitants des quartiers pauvres à sortir de la misère aggravée par l'augmentation du coût de la vie, par le blocage des salaires et par l'aggravation du chômage. Mais ce serait une lourde erreur que de croire que l'arrivée au pouvoir d'un des candidats de l'opposition (ce qui est loin d'être sûr) apportera une quelconque amélioration des conditions d'existence des classes populaires. Elles ne peuvent même pas espérer que le départ de Wade signifiera la fin du népotisme et de la corruption qui règnent au sommet de l'État.

• Le puits sans fond du sauvetage des banques

La Banque centrale européenne (BCE) ouvre à nouveau ses coffres en grand pour venir en aide aux banques. Mercredi 29 février, elle a en effet offert aux banques européennes des prêts à 3 ans à 1 % l'an sans limitation de montant. Toutes les demandes des banques seront satisfaites a précisé la BCE. Elle a annoncé que ce serait la dernière opération de ce type.

En fait, ces opérations n'ont d'exceptionnel que la durée des prêts : en effet, depuis 2008 les banques européennes peuvent emprunter sans limite à la BCE, mais sur des durées plus courtes, ne dépassant pas un an, à des taux qui sont passés de 2 % au début, à 1,5 % ensuite, et à 1 % depuis décembre 2011.

Pour les banquiers, ces prêts de la BCE, à court terme ou pas, sont en fait

un énorme cadeau. L'argent que les banques empruntent à 1 %, elles le reprêtent à 3, 4 ou 5 %, en spéculant par exemple sur la dette des États surendettés, quand elles ne

l'investissent pas sur les marchés financiers en spéculant sur les monnaies ou sur les matières premières.

Lors de la précédente opération de prêts à trois

ans, le 22 décembre, au total 523 banques avaient ainsi emprunté 489 milliards d'euros. Grâce à cet argent, commente un professionnel cité par la presse, les banquiers ont pu amortir le choc de la restructuration de la dette grecque...

autrement dit vont pouvoir récupérer d'un côté – côté BCE – ce qu'ils ont perdu de l'autre – côté Grèce – et au bout du compte, non seulement ne rien perdre, mais même gagner à l'opération.

Jean-Jacques LAMY

Plus 12,5 milliards d'euros, moins 30 000 emplois

La banque britannique HSBC (Hong Kong and Shanghai Banking Corporation) l'une des plus grosses du monde, œuvrant particulièrement en Asie, vient d'annoncer un bénéfice de 12,5 milliards d'euros en 2011. Sur ce terrain elle n'est battue, pour le moment, que par l'américaine JP Morgan, qui affiche

16 milliards d'euros de profits.

HSBC avait annoncé la suppression de 30 000 postes d'ici à 2013, soit près de 10 % de son personnel. Bénéfices faramineux et pertes d'emplois massives, cette banque illustre jusqu'à la nausée le désastre provoqué par les champions de la spéculation.

A.V.

